



Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite

Rapport de gestion

Quatrième trimestre de 2010

Le présent rapport de gestion porte sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation pour le trimestre et la période de douze mois terminés le 31 décembre 2010 par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes les accompagnant publiés en 2010, ainsi que nos états financiers consolidés vérifiés et les notes les accompagnant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 et les rapports de gestion connexes. Tous les montants du présent document, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens. Nos états financiers consolidés ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR du Canada).

Dans le présent document, à moins d'indication contraire ou d'incompatibilité avec le contexte, les termes « nous », « nos/notre » et « Placements Bell Aliant, s.e.c. » font référence à Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite et à ses filiales. Le 1^{er} janvier 2011, notre société mère, le Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds), a achevé sa conversion, passant d'une fiducie de revenu à une société. Dans le cadre de la conversion, Placements Bell Aliant, s.e.c. a été dissoute et certaines de ses filiales et sociétés affiliées ont fusionné. Le successeur de Placements Bell Aliant, s.e.c. est Bell Aliant Communications régionales inc. (« Bell Aliant, commandité »). Par conséquent, lorsque le contexte indique le présent ou le futur ou fait référence à des événements survenus après la conclusion de la conversion, les termes « nous » et « nos/notre » désignent Bell Aliant, commandité et ses filiales.

Des renseignements additionnels à notre égard, à l'égard du Fonds et à l'égard du successeur du Fonds, Bell Aliant Inc., y compris les rapports annuels et trimestriels, les compléments d'information, les notices annuelles et les circulaires d'information, se trouvent sous la rubrique « Rapports financiers » du site Web de Bell Aliant Inc., à l'adresse www.bellaliant.ca. Ces documents et d'autres documents d'information continue se trouvent également à l'adresse www.sedar.com.

Informations prospectives

Le présent rapport de gestion est daté du 8 février 2011 et porte sur les données à cette date, sauf indication contraire. Il contient de l'information prospective qui a trait à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation futurs ainsi qu'aux événements et circonstances futurs prévus, particulièrement ceux décrits aux rubriques « Opération de conversion », « Contexte dans lequel nous exerçons nos activités - état de la concurrence », « Besoins de liquidités », « Normes internationales d'information financière » et « Cibles financières pour 2011 ». Les informations prospectives ont pour but de fournir au lecteur des renseignements sur nos attentes, nos plans et nos priorités pour 2011 et pour les périodes futures. Les lecteurs sont avisés que l'utilisation de ces informations à d'autres fins peut ne pas être appropriée. Ces informations sont fondées sur nos prévisions et nos estimations actuelles quant aux marchés sur lesquels nous exerçons des activités, ainsi que sur nos opinions et hypothèses relatives à ces

marchés. À moins d'indication contraire, les informations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion décrivent nos prévisions au 8 février 2011. Dans certains cas, les informations prospectives peuvent être décelées par l'utilisation de termes comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « s'attendre à », « planifier », « chercher à », « avoir l'intention de » et d'autres termes semblables ainsi que de temps et de modes comme le futur et le conditionnel.

Ces informations comportent des risques et des incertitudes importants qui sont difficilement prévisibles ainsi que des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Certains des facteurs de risque pouvant amener les résultats ou les événements à différer de manière importante des prévisions actuelles comprennent, sans s'y limiter : l'intensification de la concurrence; notre capacité à mettre en œuvre des stratégies et des plans; la conjoncture générale; le marché des actions privilégiées; la dépendance envers les systèmes; l'évolution de la technologie; les charges d'exploitation, les dépenses en immobilisations requises et la demande pour nos services; les relations d'affaires avec Bell Canada; la capitalisation des régimes de retraite; l'évolution de la réglementation; la dépendance envers les principaux fournisseurs; le maintien de nos cotes de crédit; les clauses restrictives relatives à la dette et autres; les droits de gouvernance de BCE Inc. (BCE); la dépendance à l'égard du personnel clé et les relations de travail; les éventualités de nature juridique et les modifications apportées aux lois; la réussite des acquisitions et des cessions et certains risques en matière de fiscalité. Pour une analyse détaillée de ces facteurs de risque et de leur incidence éventuelle sur nos résultats, il y a lieu de se reporter aux rubriques « Gestion des risques » du présent rapport de gestion, ainsi que du rapport de gestion du Fonds et des rapports de gestion annuels de 2009 respectifs, mises à jour dans les rapports de gestion trimestriels de 2010 respectifs, ainsi qu'aux rubriques « Gestion des risques » figurant dans les notices annuelles de 2009 respectives. Ces documents se trouvent également à l'adresse www.bellaliant.ca et à l'adresse www.sedar.com.

Si l'un de ces facteurs de risque avait une incidence imprévue sur nous, ou si les hypothèses sous-jacentes aux informations prospectives se révélaient inexactes, les résultats ou événements réels pourraient différer considérablement des résultats ou des événements prévus. À moins d'indication contraire, les informations prospectives ne tiennent pas compte de l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des opérations ou des éléments non récurrents ou exceptionnels annoncés ou se produisant une fois que les informations ont été fournies. Toutes les informations prospectives contenues dans le présent document et les documents dont il est fait mention dans le présent document sont fournies sous réserve de la présente mise en garde. Rien ne garantit que les résultats ou les faits que nous avons prévus se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en quasi-totalité, qu'ils auront les conséquences prévues. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes sur les valeurs mobilières l'exigent, nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ni de réviser ces déclarations prospectives et nous ne nous engageons aucunement à les mettre à jour ni à les réviser, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles par suite d'événements futurs, ou pour toute autre raison.

Veillez également consulter la rubrique « Renseignements prospectifs » de notre communiqué de presse daté du 8 février 2011 portant sur les résultats financiers de 2010 du Fonds et de Placements Bell Aliant, s.e.c., et sur les prévisions financières pour 2011 de leurs successeurs, Bell Aliant Inc. et Bell Aliant, commandité, qui se trouvent aux adresses www.bellaliant.ca et www.sedar.com.

NOS ACTIVITÉS

Nous sommes l'un des plus grands fournisseurs nord-américains de services de communications régionaux et nous servons notre clientèle depuis plus d'un siècle. Par l'intermédiaire de nos entités en exploitation, nous offrons une gamme complète de services d'information et de communication et de services technologiques novateurs, dont des services de transmission de la voix et de données, des services Internet, des services de vidéo, des services sans fil et des solutions d'affaires à valeur ajoutée à environ 5,3 millions de clients au Canada atlantique, en Ontario et au Québec.

Par le passé, nous offrons aussi des services professionnels de technologies de l'information (TI) et des solutions technologiques avancées par l'entremise de notre division xwave. Le 26 octobre 2010, nous avons annoncé la vente prévue de notre division xwave à Bell Canada et retraité nos résultats financiers de manière à présenter les résultats de cette division dans les activités abandonnées. La vente a été conclue le 1^{er} janvier 2011. Se reporter à la rubrique intitulée « Résultats d'exploitation » au chapitre « Perte nette liée aux activités abandonnées » pour obtenir plus d'informations.

Nos principales activités sont exercées par Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), par Télébec, société en commandite (Télébec) et par NorthernTel, société en commandite (NorthernTel). Nous consolidons ces sociétés en commandite ainsi que d'autres entités filiales dans nos états financiers. Nous exerçons nos activités au sein d'un seul secteur isolable, ce qui traduit la façon dont nous sommes organisés et gérés aux fins de la planification et de l'évaluation du rendement ainsi que de la prise de décisions en matière de répartition des ressources.

REVUE DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Même si nous avons continué de faire face à une concurrence accrue en ce qui a trait à nos services de transmission de la voix traditionnels, la diminution nette du nombre de nos clients des services d'accès au réseau (SAR) a été moins importante au quatrième trimestre et sur douze mois, en 2010, que pour les périodes correspondantes de 2009. Nous avons enregistré une hausse constante de notre clientèle des services Internet, de télévision et sans fil. Nous avons continué de gérer efficacement nos charges d'exploitation de manière à limiter les effets de la baisse des produits d'exploitation sur le BAIIA et de préserver la solidité des marges du BAIIA. Une réduction de valeur hors trésorerie de nos actifs incorporels à durée de vie limitée liés aux relations clients a donné lieu à la comptabilisation d'une baisse importante de notre bénéfice d'exploitation. Sans tenir compte de l'effet de cette réduction de valeur, le bénéfice d'exploitation serait demeuré relativement constant au cours du quatrième trimestre de 2009. Nous avons géré de manière proactive nos résultats d'exploitation pour générer des liquidités distribuables de 140,3 M\$. La diminution des liquidités distribuables par rapport à 2009 s'explique principalement par des dépenses en immobilisations de 57,2 M\$ correspondant au rachat d'une participation dans les poteaux à Terre-Neuve.

Sommaire des résultats

Pour les périodes terminées les 31 décembre (en millions de dollars)	Trimestres			Périodes de douze mois ²		
	2010	2009 ²	Variation en %	2010	2009	Variation en %
Produits d'exploitation	709,3 \$	719,0 \$	(1,4)	2 785,1 \$	2 870,2 \$	(3,0)
BAIIA ¹	358,5 \$	364,8 \$	(1,7)	1 429,6 \$	1 457,5 \$	(1,9)
Marge du BAIIA ¹	50,5 %	50,7 %	(0,4)	51,3 %	50,8 %	1,0
Bénéfice (perte) d'exploitation	(1 395,2) \$	145,8 \$	n.s.	(932,8) \$	621,7 \$	n.s.
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	(735,2) \$	96,5 \$	n.s.	(491,2) \$	370,8 \$	n.s.
Perte nette liée aux activités abandonnées	(4,8) \$	(3,9) \$	(23,1)	(5,9) \$	(14,6) \$	59,6
Bénéfice net (perte nette)	(740,0) \$	92,6 \$	n.s.	(497,1) \$	356,2 \$	n.s.

n.s. non significatif

1. Le BAIIA et la marge du BAIIA sont des mesures financières non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour obtenir plus de détails.

2. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées des activités de notre division xwave.

Les produits d'exploitation ont diminué de 1,4 %, ou 9,7 M\$, au quatrième trimestre de 2010 et de 3,0 %, ou 85,1 M\$, en 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Les chiffres du quatrième trimestre de 2010 rendent compte de l'incidence favorable de deux décisions réglementaires, décrites à la rubrique « Modifications réglementaires », laquelle s'est traduite par des ajustements rétroactifs qui ont donné lieu à une augmentation des produits d'exploitation au

quatrième trimestre. Si l'on ne tenait pas compte de ces ajustements, la baisse des produits d'exploitation aurait été semblable à celle constatée au cours des précédents trimestres de 2010.

Au quatrième trimestre de 2010, nous avons continué d'enregistrer une baisse de nos produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès et des services interurbains, principalement en raison des pertes au profit des concurrents et d'une diminution du nombre de lignes principales, alors que les clients adoptent les services sans fil et les services voix sur protocole Internet (voix sur IP). La baisse des produits d'exploitation tirés des services de transmission de la voix a été en partie compensée par un accroissement des produits d'exploitation tirés des services Internet et des services sans fil découlant de l'accroissement de notre clientèle des services Internet haute vitesse, de télévision et sans fil. La hausse des autres produits d'exploitation au quatrième trimestre s'explique principalement par l'incidence favorable des décisions réglementaires susmentionnée, qui a fait croître nos produits d'exploitation tirés de la location de structures de soutènement. Veuillez vous reporter à la rubrique intitulée « Résultats d'exploitation » pour obtenir plus d'informations sur les produits d'exploitation.

Le BAIIA a diminué de 1,7 %, ou 6,3 M\$, au cours du quatrième trimestre de 2010 et de 1,9 %, ou 27,9 M\$, en 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. La baisse du BAIIA a été atténuée par les effets des ajustements rétroactifs des produits d'exploitation, qui, si l'on n'en tenait pas compte, auraient entraîné une baisse du BAIIA semblable à celle constatée au cours du troisième trimestre de 2010. La baisse du BAIIA découle surtout de la modification de la composition de nos produits d'exploitation en faveur des produits d'exploitation à faible marge, laquelle a été compensée en partie par des économies de charges d'exploitation qui reflètent l'attention que nous portons à la réduction des coûts liés à la main-d'œuvre et à d'autres mesures de compression des coûts.

Le bénéfice d'exploitation a diminué de 1 541,0 M\$ au quatrième trimestre de 2010 et de 1 554,5 M\$ sur une base annuelle, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Cette diminution s'explique principalement par la réduction de valeur des actifs incorporels à durée de vie limitée de 1 540,7 M\$. Sans tenir compte de l'effet de cette réduction de valeur, le bénéfice d'exploitation serait demeuré relativement stable au quatrième trimestre de 2010 et aurait diminué de 2,2 %, ou 13,8 M\$, en 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. La baisse du BAIIA, conjuguée à l'augmentation de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux, a été presque entièrement contrebalancée par une baisse des frais de restructuration et autres frais attribuable au calendrier des initiatives de restructuration et par la diminution de la charge d'amortissement liée à la dépréciation et au vieillissement de nos actifs amortissables.

Au quatrième trimestre de 2010, le bénéfice net a diminué de 832,6 M\$ par rapport à celui du quatrième trimestre de 2009. Cette diminution reflète une diminution de 831,7 M\$ du bénéfice net lié aux activités poursuivies et une augmentation de 0,9 M\$ de la perte nette liée aux activités abandonnées. Sur douze mois, le bénéfice net a diminué de 853,3 M\$ par rapport à 2009, ce qui comprend une diminution de 862,0 M\$ du bénéfice net lié aux activités poursuivies, compensée par une diminution de 8,7 M\$ de la perte nette liée aux activités abandonnées. La réduction de valeur des actifs incorporels a par ailleurs donné lieu à une hausse de l'économie d'impôts sur les bénéfices et à une baisse de la part des porteurs sans contrôle dans notre bénéfice. Si l'on ne tenait pas compte de l'incidence de la réduction de valeur de 810,9 M\$, le bénéfice net lié aux activités poursuivies aurait diminué de 20,8 M\$ au quatrième trimestre et de 51,1 M\$ en 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009.

La perte nette liée aux activités abandonnées s'est établie à 4,8 M\$ au quatrième trimestre de 2010 et à 5,9 M\$ sur douze mois, comparativement à 3,9 M\$ et à 14,6 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2009. Les activités abandonnées de 2010 et de 2009 reflétaient les résultats d'exploitation de notre division xwave, tandis que les activités abandonnées de 2009 incluaient aussi les résultats d'exploitation d'Innovatia Inc. (Innovatia), de xwave New England Corp. (xwave New England) et de nos activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale (DSA). L'amélioration de la perte nette liée aux activités abandonnées en 2010 par rapport à l'exercice précédent tient principalement à la réduction de valeur de l'actif net d'Innovatia qui a été enregistrée en 2009.

Liquidités distribuables

Le tableau suivant présente un sommaire du rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables pour les trimestres et les périodes de douze mois terminés les 31 décembre 2010 et 2009. Le tableau présente également des renseignements supplémentaires sur les liens entre les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, le bénéfice net et les distributions en espèces déclarées. Étant donné que nos activités ont soutenu en définitive les distributions aux porteurs de parts du Fonds, les liquidités distribuables combinent notre rendement au chapitre des liquidités et celui du Fonds.

Pour les périodes terminées les 31 décembre (en millions de dollars)	Trimestres			Périodes de douze mois ⁴		
	2010	2009 ⁴	Variation en %	2010	2009	Variation en %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	312,7 \$	327,2 \$	(4,4)	1 028,5 \$	1 126,4 \$	(8,7)
Ajouter (déduire) : Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du Fonds et aux activités abandonnées	(13,0)	0,7	n.s.	(26,3)	(22,9)	14,8
Dépenses en immobilisations	(162,0)	(120,0)	35,0	(494,0)	(462,4)	6,8
Liquidités distribuables normalisées ¹	137,7 \$	207,9 \$	(33,8)	508,2 \$	641,1 \$	(20,7)
Ajouter (déduire) : Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts	(1,8)	(30,0)	n.s.	191,5	119,1	60,8
Autres ajustements	4,4	4,6	(4,3)	10,8	13,2	(18,2)
Liquidités distribuables ¹	140,3 \$	182,5 \$	(23,1)	710,5 \$	773,4 \$	(8,1)
Bénéfice net (perte nette)	(740,0) \$	92,6 \$	n.s.	(497,1) \$	356,2 \$	n.s.
Distributions en espèces déclarées ²	165,2 \$	165,1 \$	0,1	660,5 \$	660,2 \$	-
Excédent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur les distributions en espèces déclarées ³	134,5 \$	162,8 \$	(17,4)	341,7 \$	443,3 \$	(22,9)
Insuffisance du bénéfice net par rapport aux distributions en espèces déclarées	(905,2) \$	(72,5) \$	n.s.	(1 157,6) \$	(304,0) \$	n.s.

n.s. non significatif

1. Les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables sont des mesures non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour obtenir plus de détails.
2. Les distributions en espèces déclarées comprennent les montants déclarés par le Fonds à l'intention des porteurs de parts et par Placements Bell Aliant, s.e.c. et Bell Aliant, s.e.c. à l'intention de Bell Canada et de BCE sur les parts qui peuvent être échangées contre des parts du Fonds.
3. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les flux de trésorerie générés par le Fonds et les activités abandonnées.
4. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées des activités de notre division xwave.

Les liquidités distribuables normalisées du quatrième trimestre de 2010 se sont chiffrées à 137,7 M\$, soit une baisse de 70,2 M\$, ou 33,8 %, par rapport à la période correspondante de 2009. Cette baisse reflète une augmentation de 42,0 M\$ des dépenses en immobilisation, une diminution de 14,5 M\$ de nos flux de trésorerie liés aux activités abandonnées et une diminution de 13,7 M\$ des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées et aux activités d'exploitation du Fonds. La diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation s'explique principalement par une diminution de 6,3 M\$ du BAIIA, quelque peu compensée par une diminution de 2,8 M\$ des frais de restructuration et autres frais, une diminution de 11,4 M\$ des flux de trésorerie liés aux variations des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement) et une hausse de 4,5 M\$ de la capitalisation des régimes de retraite, surtout aux fins de la réduction du déficit. Les dépenses en immobilisations du quatrième trimestre de 2010 comprenaient un montant de 57,2 M\$ lié au rachat de poteaux à Terre-Neuve. Par ailleurs, nos activités abandonnées ont généré des flux de trésorerie liés à l'exploitation plus importants en 2009 qu'en 2010. Sur douze mois, si l'on compare 2010 avec 2009, les liquidités distribuables normalisées ont diminué de 20,7 %, ou 132,9 M\$. La tendance sur une base annuelle est la même que pour le quatrième trimestre, la diminution étant principalement attribuable à une baisse de 27,9 M\$ du BAIIA, quelque peu compensée par une diminution de 12,3 M\$ des frais de restructuration

et autres frais, une hausse de 12,5 M\$ de la capitalisation des régimes de retraite, une hausse de 68,4 M\$ des besoins de liquidités en vue de financer les variations du fonds de roulement et une hausse de 31,6 M\$ des dépenses en immobilisations. Se reporter à la rubrique « Sommaire des flux de trésorerie » pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et les dépenses en immobilisations.

Contrairement à celui des liquidités distribuables normalisées, notre calcul des liquidités distribuables exclut les variations du fonds de roulement, les frais de restructuration et certains autres éléments que nous finançons au moyen de réserves de liquidités ou d'emprunts à court terme. Sur cette base, les liquidités distribuables du quatrième trimestre de 2010, qui se sont chiffrées à 140,3 M\$, ont diminué de 42,2 M\$, ou 23,1 %, par rapport à la période correspondante de 2009. Cette diminution s'explique principalement par l'accroissement de 42,0 M\$ des dépenses en immobilisations et la diminution de 6,3 M\$ du BAIIA, dont tient compte la diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Sur douze mois, les liquidités distribuables de 710,5 M\$ comptabilisées en 2010 correspondent à une baisse de 62,9 M\$, ou 8,1 %, comparativement à 773,4 M\$ en 2009, imputable essentiellement aux mêmes tendances qu'au quatrième trimestre de 2010.

Pour le quatrième trimestre de 2010, les distributions en espèces déclarées se sont établies à 165,2 M\$, ou 117,8 % des liquidités distribuables, comparativement à 165,1 M\$, ou 90,5 % des liquidités distribuables, pour le trimestre correspondant de 2009. Il n'est pas inhabituel que des variations trimestrielles d'une telle ampleur du ratio de distribution des liquidités distribuables soient enregistrées, en raison du profil de nos dépenses en immobilisations effectuées au cours de l'exercice et du fait que nos distributions en espèces déclarées sont fondées sur des cibles annuelles. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les distributions en espèces déclarées se sont établies à 660,5 M\$, ou 93,0 % des liquidités distribuables, comparativement à 660,2 M\$, ou 85,4 %, pour 2009. L'augmentation du ratio de distribution des liquidités distribuables au cours du trimestre et de l'exercice terminés le 31 décembre 2010 est attribuable au niveau des distributions qui est demeuré inchangé par rapport à celui de 2009, alors que les liquidités distribuables ont diminué au cours du quatrième trimestre de 2010 et de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2009.

OPÉRATION DE CONVERSION

Le 1^{er} janvier 2011, le Fonds a achevé sa conversion, passant d'une structure de fiducie de revenu à une société.

Dans le cadre de la conversion, BCE et Bell Canada ont échangé 100 % de leurs parts de société en commandite échangeables de catégorie B respectives que nous avons émises, 100 % de leurs parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 émises par Bell Aliant, s.e.c. et 100 % de leurs parts à droit de vote spécial émises par le Fonds contre des actions ordinaires de Bell Aliant Inc. et une action ordinaire de Bell Aliant, commandité. Placements Bell Aliant, s.e.c. a distribué ses actifs à Bell Aliant, commandité, qui à son tour a pris en charge les passifs de Placements Bell Aliant, s.e.c. Placements Bell Aliant, s.e.c. a par la suite été dissoute et la totalité de ses parts ont été annulées. Placements Bell Aliant, commandité et sa prédécesseure, Bell Aliant, commandité ont ensuite fusionné.

Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur comptable, puisqu'il n'y a pas eu de changement de contrôle notable.

Les porteurs de parts du Fonds ont reçu une action ordinaire de Bell Aliant Inc. pour chaque part du Fonds détenue. Les porteurs de parts résidents du Canada et des États-Unis qui ont pris part à l'échange ont bénéficié d'un report d'impôts. Le pourcentage de participation des porteurs de parts dans Bell Aliant Inc. est, dans les faits, inchangé à l'issue de la conversion. BCE et Bell Canada conservent les mêmes droits de gouvernance et le même pourcentage de participation dans Bell Aliant Inc. que ceux qu'ils avaient dans le Fonds (considéré comme s'il avait été converti) avant la conversion.

La conversion n'aura pas d'incidence sur notre modèle d'affaires ni sur nos plans d'exploitation sous-jacents, mais elle devrait réduire les frais d'administration auparavant liés à notre structure de fiducie plus complexe, améliorer la comparabilité de notre situation financière et de nos résultats d'exploitation par rapport à nos sociétés homologues et accroître notre nombre d'investisseurs potentiels.

Les actions ordinaires de Bell Aliant Inc. se négocient à la Bourse de Toronto depuis l'ouverture de la Bourse le 4 janvier 2011, sous le symbole « BA ».

Nous prévoyons que Bell Aliant Inc. sera imposée à un taux d'imposition fédéral et provincial harmonisé correspondant à 29 % du bénéfice imposable en 2011, taux qui diminuera à 27 % du bénéfice imposable d'ici 2013.

Politique de dividende

Lorsque Bell Aliant Inc. envisage une politique de dividende appropriée pour 2011 et par la suite, ses objectifs consistent à assurer la durabilité des dividendes tout en maintenant un ratio de distribution élevé pour nos actionnaires.

Bell Aliant Inc. vise à atteindre un ratio de distribution de 75 % à 85 % des flux de trésorerie disponibles, qui devrait se traduire par un taux de distribution annuel initial de 1,90 \$ par action. Le 8 février 2011, le conseil d'administration a déclaré le premier versement trimestriel de 0,475 \$ par action, qui aura lieu en mars 2011. Pour les investisseurs individuels résidents du Canada et assujettis à l'impôt, les dividendes versés par une société sont imposés à des taux inférieurs aux distributions versées auparavant par le Fonds à titre de fiducie de revenu avant le 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, après une conversion en société, on peut s'attendre à ce que le mécanisme de crédit d'impôt pour dividendes atténue, dans une large mesure, l'incidence après impôts d'une diminution des dividendes pour ces investisseurs.

Flux de trésorerie disponibles

Le 1^{er} janvier 2011, à la conclusion de la conversion de l'entreprise en société, Bell Aliant Inc. a adopté une politique de dividende fondée sur un ratio de distribution cible exprimé en pourcentage des flux de trésorerie disponibles plutôt que des liquidités distribuables, cette dernière mesure financière étant celle qui était utilisée par la fiducie de revenu. Les principales différences entre les liquidités distribuables et les flux de trésorerie disponibles correspondent à l'absence de prise en compte des liquidités distribuables dans les activités abandonnées et à la prise en compte dans les flux de trésorerie disponibles d'éléments que nous déclarons financés au moyen des réserves en espèces et des emprunts à court terme, comme les frais de restructuration, la capitalisation du déficit des régimes de retraite et les variations du fonds de roulement.

Le tableau suivant présente, à titre informatif, un rapprochement sommaire des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, ainsi que des distributions en espèces déclarées, pour le trimestre et la période de douze mois terminés le 31 décembre 2010 et les périodes correspondantes de 2009. Étant donné que nos activités ont soutenu les distributions en espèces aux porteurs de parts du Fonds et qu'elles continueront de soutenir le versement de dividendes aux actionnaires de Bell Aliant Inc., les flux de trésorerie disponibles combinent notre rendement au chapitre des liquidités et celui du Fonds.

Pour les périodes terminées les 31 décembre <i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres			Périodes de douze mois ³		
	2010	2009 ³	Variation en %	2010	2009	Variation en %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	312,7 \$	327,2 \$	(4,4)	1 028,5 \$	1 126,4 \$	(8,7)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du Fonds	(0,8)	(0,8)	0,0	(3,7)	(15,8)	(76,6)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	311,9	326,4	(4,4)	1 024,8	1 110,6	(7,7)
Dépenses en immobilisations	(162,0)	(120,0)	35,0	(494,0)	(462,4)	6,8
Flux de trésorerie disponibles ¹	149,9 \$	206,4 \$	(27,4)	530,8 \$	648,2 \$	(18,1)
<i>Ajouter (déduire) :</i> Variations des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement)	(56,4)	(67,8)	(16,8)	48,6	(19,8)	n.s.
Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement) du Fonds	(0,1)	-	-	0,3	11,8	n.s.
Flux de trésorerie disponibles avant les variations du fonds de roulement	93,4 \$	138,6 \$	(32,6)	579,7 \$	640,2 \$	(9,5)
Distributions en espèces déclarées ²	165,2 \$	165,1 \$	0,1	660,5 \$	660,2 \$	-

n.s. non significatif

1. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour obtenir des détails supplémentaires.
2. Les distributions en espèces déclarées comprennent les montants déclarés par le Fonds à l'intention des porteurs de parts et par Placements Bell Aliant, s.e.c. et Bell Aliant, s.e.c. à l'intention de Bell Canada et de BCE sur les parts qui peuvent être échangées contre des parts du Fonds.
3. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées des activités de notre division xwave.

Pour le quatrième trimestre de 2010, les flux de trésorerie disponibles se sont établis à 149,9 M\$, soit une diminution de 56,5 M\$, ou 27,4 %, par rapport à la période correspondante de 2009, ce qui s'explique principalement par la hausse de 42,0 M\$ des dépenses en immobilisations, la diminution de 6,3 M\$ du BAIIA, quelque peu compensée par la diminution de 2,8 M\$ des frais de restructuration et autres frais, la diminution de 11,3 M\$ des flux de trésorerie liés aux variations de notre fonds de roulement et de celui du Fonds au cours du trimestre, et par la hausse de 4,5 M\$ de la capitalisation des régimes de retraite. Les résultats annuels de 2010 reflétaient une tendance semblable. Sur une base annuelle, les flux de trésorerie disponibles se sont établis à 530,8 M\$, comparativement à 648,2 M\$ pour la période correspondante de 2009, soit une diminution de 117,4 M\$. Sur douze mois, les dépenses en immobilisations ont augmenté de 31,6 M\$, le BAIIA a enregistré une diminution de 27,9 M\$, quelque peu compensée par une baisse de 12,3 M\$ des frais de restructuration et autres frais, les besoins de liquidités pour financer les variations de notre fonds de roulement et de celui du Fonds ont augmenté de 56,9 M\$ et la capitalisation des régimes de retraite a augmenté de 12,5 M\$ en 2010 par rapport à 2009.

Au premier trimestre de l'exercice, les variations du fonds de roulement correspondent habituellement à des sorties de fonds, car nous versons des sommes liées à des incitatifs annuels et à des intérêts qui ont couru au quatrième trimestre de l'exercice précédent, ainsi que d'importants paiements au titre des impôts fonciers. L'incidence du fonds de roulement sur les flux de trésorerie disponibles est habituellement contrepensée au cours des trimestres subséquents, sauf en ce qui concerne les paiements au titre d'éléments comme les frais de restructuration comptabilisés auparavant, dans la mesure où ils ne sont pas effectués chaque année, et les paiements d'intérêts sur notre dette à long terme, qui sont effectués principalement aux premier et troisième trimestres de l'exercice. En 2010, nos besoins de liquidités en vue de financer les variations du fonds de roulement ont augmenté par rapport à 2009. Cette augmentation s'explique principalement par l'amélioration des recouvrements de débiteurs, bien qu'elle soit moins marquée qu'en 2009, et par l'augmentation des paiements au

titre des charges comptabilisées précédemment. Se reporter à la rubrique « Sommaire des flux de trésorerie » pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

CONTEXTE DANS LEQUEL NOUS EXERÇONS NOS ACTIVITÉS

État de la concurrence

Les entreprises de câblodistribution représentent notre plus importante menace sur le plan de la concurrence. Tout au long de 2010, les entreprises de câblodistribution ont continué d'élargir leur zone de couverture des services locaux et d'accroître leur présence dans nos régions, quoique à un rythme moins soutenu qu'au cours des exercices précédents. Le chevauchement de ces zones de couverture de la concurrence s'établissait à 69 % des foyers de nos territoires à la fin de 2010, ce qui représente une hausse de deux points de pourcentage par rapport à il y a un an. Les entreprises de câblodistribution devraient continuer d'élargir leur zone de couverture au cours des prochaines années; la couverture de la concurrence devrait ainsi atteindre un maximum situé entre 75 % et 80 %. Nous prévoyons que notre part de marché pour les services locaux et interurbains de transmission de la voix et, dans une moindre mesure, pour les services Internet sera négativement touchée par un élargissement additionnel de la zone de couverture de ces services dans nos territoires et par une intensification de la concurrence au cours des prochaines années. Nous prévoyons que notre part de marché pour les services de télévision augmentera par rapport à celle des entreprises de câblodistribution, car notre zone de couverture pour ces services s'élargit.

Pour lutter contre cette pression exercée par les concurrents, nous demeurons déterminés à offrir à notre clientèle un service de la plus grande qualité et une gamme de produits de pointe. Nous continuons d'investir massivement dans la technologie à fibres optiques afin d'accroître la capacité de notre réseau, de faire la promotion de nos forfaits et d'améliorer nos produits et services. Nous utilisons notre présence locale pour guider nos investissements communautaires et soutenir les activités qui sont importantes pour nos clients et nos employés. Nous exerçons nos activités en nous concentrant de façon manifeste et constante sur la réalisation fructueuse de nos objectifs stratégiques. Se reporter aux réalisations présentées à la rubrique « Stratégie » pour obtenir plus de détails.

Contexte réglementaire

Les décisions rendues par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le CRTC) en vertu de la *Loi sur les télécommunications*, de la *Loi sur la radiodiffusion* et de la *Loi sur la radiocommunication* influent sur nos activités. Le CRTC est un organisme indépendant du gouvernement du Canada et il est responsable de la réglementation des industries des télécommunications et de la radiodiffusion du Canada.

Le CRTC doit s'en remettre autant que possible aux forces du marché au moment de prendre des décisions en matière de politiques et doit imposer une réglementation qui interfère le moins possible avec ces forces. En notre qualité de partie intéressée, nous participons fréquemment aux processus de consultation publique qui mènent à ces décisions en soumettant des exposés, des opinions et des commentaires au CRTC. Nous collaborons également avec d'autres représentants du secteur et parties intéressées pour demander avec instance la réforme de la réglementation lorsque nous le considérons nécessaire et justifié, tout en nous prononçant contre les parties qui souhaitent obtenir des avantages concurrentiels inéquitables ou voir s'alourdir le fardeau réglementaire imposé à notre secteur d'activité.

Pour une analyse de ces réformes et d'autres questions d'ordre réglementaire, se reporter à la rubrique « Modifications réglementaires ».

STRATÉGIE

Nous continuons de mettre l'accent sur les cinq objectifs stratégiques que nous avons mis en œuvre en 2009 et que nous avons continué de chercher à atteindre en 2010, car nous considérons qu'ils sont essentiels à notre succès futur. Malgré les réalités du contexte économique et du marché sur lequel nous livrons concurrence, notre stratégie s'est avérée solide, contribuant à l'atteinte d'un équilibre déterminant entre l'amélioration des services, l'offre de solutions avancées à nos clients et l'augmentation de la productivité. Nos cinq objectifs stratégiques sont les suivants :

Améliorer l'expérience client;

Fidéliser notre clientèle;

Accroître nos services à large bande;

Établir une nouvelle structure de coûts;

Mobiliser nos employés.

Faits saillants des réalisations stratégiques au quatrième trimestre de 2010

Améliorer l'expérience client

Un des piliers de notre stratégie consiste à rechercher la qualité de l'expérience client. Nous sommes convaincus que notre souci constant de faciliter la vie de nos clients dans leur relation avec nous et notre détermination à y parvenir nous permettront d'atteindre cet objectif. Nous sommes déterminés à améliorer l'expérience client dans son ensemble en cherchant constamment à parfaire nos principes de qualité de service, notamment en modernisant notre réseau principal et en définissant une intervention de technicien modèle.

Au cours du quatrième trimestre de 2010, nous avons enrichi notre service de messagerie vocale en ajoutant le service de messagerie vocale par courriel pour tous nos clients résidentiels et d'affaires du service de messagerie vocale dans la région de l'Atlantique, accroissant ainsi la valeur pour nos clients des services de téléphonie.

Fidéliser notre clientèle

Nous croyons que les forfaits sont déterminants pour la fidélisation de la clientèle. Au quatrième trimestre de 2010, nous avons lancé une offensive promotionnelle visant nos forfaits sur tous les marchés, notamment les forfaits *FibreOP^{MC}* que nous proposons dans les zones couvertes par notre service de fibre jusqu'au domicile (FTTH). Cette approche continue d'être efficace pour fidéliser notre clientèle tout en stimulant la croissance des produits d'exploitation, puisque les clients achètent nos services Internet haute vitesse, notre programmation de TVHD et nos services de récepteur vidéo personnel (RVP). Nous sommes convaincus que les forfaits nous permettront de maintenir notre position sur le marché.

Accroître nos services à large bande

Nous avons continué d'accorder une grande attention à l'expansion des services Internet à large bande au quatrième trimestre de 2010, poursuivant notre action destinée à élargir la clientèle de nos services *FibreOP* à plus de 600 000 foyers et entreprises d'ici la fin de 2012.

Au quatrième trimestre de 2010, 32 000 clients additionnels ont bénéficié des services *FibreOP*, ce qui porte le total des foyers et entreprises qui en bénéficient à 138 000. Conformément à l'annonce que nous avons faite plus tôt au cours de l'exercice, le 1^{er} octobre 2010, nous avons officiellement lancé les services *FibreOP* à Sydney, en Nouvelle-Écosse, où environ 30 000 foyers et entreprises additionnels devraient bénéficier de ces services. Nous avons également poursuivi l'expansion des services *FibreOP* dans la région du Grand Moncton. Le 20 janvier 2011, nous avons annoncé que les services *FibreOP* seraient lancés sur notre marché le plus imposant, la municipalité régionale d'Halifax, en 2011.

Le 1^{er} novembre 2010, nous avons lancé notre service Internet *FibreOP* le plus rapide, qui offre une vitesse exceptionnelle de 170 Mbs pour le téléchargement en amont et de 30 Mbs pour le téléchargement en aval. Une telle vitesse permet non seulement à nos clients de télécharger de la musique et des films et de partager des vidéos ou des photos plus rapidement que jamais auparavant, mais aussi de répondre aux besoins croissants des foyers où plusieurs utilisateurs se partagent la bande passante.

Le 19 novembre 2010, nous avons annoncé, conjointement avec les gouvernements du Canada et de l'Ontario et la nation Nishnawbe Aski (NAN), le lancement de l'initiative d'extension du service large bande dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Cette initiative visera l'implantation d'un réseau fédérateur de fibre optique de pointe au profit de 26 collectivités membres de la NAN, dans le Grand Nord de l'Ontario, et permettra d'assurer des vitesses de réseau jusqu'à 50 fois plus rapides que celles des réseaux actuels. La construction du réseau s'étalera sur quatre ans et son coût est estimé à 81 M\$, dont une tranche de 55 M\$ fera l'objet d'un financement conjoint de la province d'Ontario et du gouvernement du Canada. Ce partenariat nous permet d'étendre notre infrastructure de télécommunications jusqu'à une région que nous ne serions normalement pas en mesure de desservir parce qu'elle est éloignée et qu'il serait complexe et onéreux de le faire.

La croissance de nos services d'accès par ligne numérique et de nos services sans fil fixes à large bande s'est également poursuivie au cours du quatrième trimestre et 20 000 foyers additionnels ont bénéficié de ces services, ce qui signifie que plus de 81 % des foyers de notre territoire bénéficient maintenant du service Internet haute vitesse.

Établir une nouvelle structure de coûts

Au quatrième trimestre de 2010, nous avons poursuivi nos efforts en vue d'effectuer d'importantes réductions de coûts, en particulier grâce à la gestion de nos coûts de la main-d'œuvre, à la maîtrise de nos dépenses discrétionnaires et aux réalisations liées aux ententes commerciales que nous avons conclues avec Bell Canada.

En novembre, nous avons poursuivi notre initiative visant à maximiser la productivité de nos effectifs. Nos offres de départ à la retraite à un nombre limité d'employés pour 2010 ont pris fin, ce qui a donné lieu à des économies au quatrième trimestre qui se poursuivront en 2011. Nous avons aussi entrepris de nouvelles réductions de la taille de l'équipe de direction, ce qui nous permet d'établir une nouvelle structure de coûts et de rendre notre organisation toujours plus efficace.

Nos efforts en vue de maîtriser nos dépenses discrétionnaires ont donné lieu à des économies appréciables. Nous avons activement cherché à réduire les frais généraux et d'administration, les charges liées aux locaux et les frais liés aux systèmes informatiques, grâce à l'établissement de nouvelles ententes d'impartition. Nous avons également réussi à constater des crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement plus élevés, à assigner des employés à des tâches à valeur ajoutée supérieure, comme le déploiement de nos services *FibreOP*, à négocier des tarifs plus avantageux dans les domaines des communications et de l'entretien et à harmoniser les frais de services-conseils et de publicité avec les besoins de l'entreprise. Finalement, nos ententes commerciales avec Bell Canada ont permis de réaliser d'autres réductions de coûts.

Mobiliser nos employés

Nous avons confirmé notre engagement à communiquer clairement notre stratégie à nos employés et à promouvoir le haut rendement. L'attention que nous accordons à l'amélioration de la communication de la part de notre équipe de cadres supérieurs nous a permis de mieux faire connaître nos objectifs stratégiques et l'orientation donnée à notre organisation. Nous continuons de nous concentrer sur l'amélioration du rendement et la gestion de talents, ainsi que sur nos outils de développement du leadership. Notre investissement dans le perfectionnement professionnel de nos dirigeants a stimulé le rendement de nos employés, grâce au coaching, à une communication régulière et à l'harmonisation de nos efforts collectifs avec nos cinq objectifs stratégiques.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour les périodes terminées les 31 décembre (en millions de dollars)	Trimestres			Périodes de douze mois ²		
	2010	2009 ²	Variation en %	2010	2009	Variation en %
Services locaux et d'accès	325,2 \$	336,0 \$	(3,2)	1 298,4 \$	1 356,9 \$	(4,3)
Services de données et Internet	212,5	212,8	(0,1)	832,1	828,0	0,5
Services interurbains	94,6	100,5	(5,9)	393,3	424,6	(7,4)
Services sans fil	24,0	23,5	2,1	91,3	88,8	2,8
Autres produits	53,0	46,2	14,7	170,0	171,9	(1,1)
Produits d'exploitation	709,3 \$	719,0 \$	(1,4)	2 785,1 \$	2 870,2 \$	(3,0)
Charges d'exploitation	350,8	354,2	(1,0)	1 355,5	1 412,7	(4,0)
BAIIA ¹	358,5 \$	364,8 \$	(1,7)	1 429,6 \$	1 457,5 \$	(1,9)
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	22,3	20,3	9,9	88,7	84,9	4,5
Amortissement	177,7	182,9	(2,8)	703,9	709,5	(0,8)
Réduction de valeur des actifs incorporels à durée de vie limitée	1 540,7	-	n.s.	1 540,7	-	n.s.
Frais de restructuration et autres frais	13,0	15,8	(17,7)	29,1	41,4	(29,7)
Bénéfice (perte) d'exploitation	(1 395,2) \$	145,8 \$	n.s.	(932,8) \$	621,7 \$	n.s.
Autres charges	0,7	0,4	75,0	14,0	13,2	6,1
Intérêts débiteurs	41,4	41,9	(1,2)	162,3	158,4	2,5
Économie d'impôts sur les bénéfices	(201,4)	(23,7)	n.s.	(216,5)	(55,6)	n.s.
Part des porteurs sans contrôle	(500,7)	30,7	n.s.	(401,4)	134,9	n.s.
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	(735,2) \$	96,5 \$	n.s.	(491,2) \$	370,8 \$	n.s.
Perte nette liée aux activités abandonnées	(4,8)	(3,9)	23,1	(5,9)	(14,6)	(59,6)
Bénéfice net (perte nette)	(740,0) \$	92,6 \$	n.s.	(497,1) \$	356,2 \$	n.s.

n.s. non significatif

1. Le BAIIA est une mesure financière non définie par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

2. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées des activités de notre division xwave.

Produits d'exploitation

Services locaux et d'accès

Les produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès proviennent essentiellement de la prestation des SAR, ainsi que des fonctions de service améliorées, des produits d'exploitation tirés des contributions et des produits d'exploitation tirés de l'accès au réseau par les concurrents. Les produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès ont diminué de 3,2 %, ou 10,8 M\$, au quatrième trimestre de 2010 et de 4,3 %, ou 58,5 M\$, sur douze mois par rapport aux périodes correspondantes de 2009, en raison principalement du recul de 4,8 % du nombre total de nos clients des SAR depuis le début de l'exercice. Un certain nombre de nos services réglementés sont régis par une « formule du plafonnement des prix » et, en raison de l'incidence négative de l'inflation en 2009, une importante diminution des produits d'exploitation tirés des subventions de contribution a été enregistrée en 2010. Cette diminution a été atténuée au quatrième trimestre de 2010 par l'incidence positive d'un ajustement rétroactif des produits d'exploitation lié à une décision réglementaire portant sur les subventions de contribution. Afin de limiter les effets de la diminution des subventions de contribution et de la baisse du nombre de nos clients des SAR sur nos produits d'exploitation, nous avons mis en place des programmes visant la fidélisation de nos clients à valeur élevée ainsi que des augmentations de tarifs ciblées qui reflètent la valeur élevée que procurent nos forfaits à nos clients.

Au 31 décembre 2010, le nombre de clients résidentiels et d'affaires des SAR était inférieur de 6,0 % et de 2,4 %, respectivement, au nombre enregistré au 31 décembre 2009. Dans notre marché résidentiel, nous continuons d'enregistrer des pertes de clients des SAR en raison de l'accroissement de l'intensité de la concurrence et du chevauchement des zones de couverture de la concurrence des entreprises de câblodistribution, ainsi que du remplacement du service sur fil traditionnel par d'autres services, alors que les clients adoptent les services sans fil et les services voix sur IP. Dans notre marché d'affaires, le nombre de contrats perdus reste inférieur à ce qu'on a connu au Canada atlantique en 2009.

Au cours du quatrième trimestre de 2010, la diminution nette du nombre de nos clients des SAR s'est établie à 42 727, ce qui représente une amélioration d'environ 1 000 clients par rapport à la diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2009. Sur une base annuelle, la diminution du nombre de nos clients des SAR s'est chiffrée à 140 282, ce qui représente une amélioration d'environ 15 200 par rapport à 2009, des gains ayant été enregistrés sur notre marché résidentiel comme sur notre marché d'affaires. Le ralentissement de la croissance des zones de couverture de la concurrence a stimulé les programmes de vente de forfaits et de fidélisation des clients et le fait que les pertes de contrats d'affaires au profit de concurrents que nous avons subies en 2008 et 2009 ne se soient pas reproduites a contribué à rendre possibles ces améliorations.

Services de données et Internet

Les produits d'exploitation tirés des services de données et Internet proviennent de la prestation des services d'accès aux données, des services des circuits de données, des services Internet haute vitesse et des services du réseau commuté, des services de réseau géré, des services de télévision sur protocole Internet (télévision sur IP) ainsi que des services et des applications améliorés. Au quatrième trimestre de 2010, les produits d'exploitation tirés de ces services sont demeurés stables, diminuant de 0,1 %, ou 0,3 M\$, par rapport au quatrième trimestre de 2009. Les produits d'exploitation tirés des services Internet ont augmenté de 8,3 %, ou 9,1 M\$, au quatrième trimestre de 2010, par rapport au trimestre correspondant de 2009, cette augmentation étant attribuable à la migration continue de nos clients vers les services à plus haute vitesse et à valeur ajoutée et à la croissance du nombre de nos abonnés aux services Internet et de télévision. La diminution de 9,1 %, ou 9,4 M\$, des produits d'exploitation tirés des autres services de données par rapport à la période correspondante, qui a contrebalancé cette augmentation, est due surtout aux pertes de clients et aux passages d'un réseau traditionnel à un cadre IP pour lequel l'établissement du prix est plus exposé aux pressions de la concurrence. Sur douze mois, les mêmes tendances ont pu être observées en 2010. Les produits d'exploitation tirés des services de données et Internet ont augmenté de 0,5 %, ou 4,1 M\$, par rapport à 2009, car la croissance de 31,4 M\$ des produits d'exploitation tirés des services Internet a plus que compensé la baisse de 27,3 M\$ des produits d'exploitation tirés des autres services de données.

Au 31 décembre 2010, le nombre de clients du service Internet haute vitesse avait augmenté de 4,3 % par rapport au 31 décembre 2009, une croissance ayant été observée tant sur nos marchés résidentiel que d'affaires. Même si le nombre de nos clients des services Internet haute vitesse a continué d'augmenter, le taux de croissance de 2010, sur une base annuelle, a diminué par rapport à 2009 conformément à la tendance que l'on a pu observer dans l'ensemble du secteur. De plus, l'attention que nous avons portée à l'agrandissement de notre zone de couverture pour les services *FibreOP* et au recrutement d'abonnés à ces services, en particulier au quatrième trimestre de 2010, a limité l'augmentation nette de la clientèle des services d'accès par ligne numérique par rapport aux périodes précédentes. L'accroissement de la zone de couverture de la concurrence des services d'accès par ligne numérique a ralenti dans la deuxième moitié de l'exercice, tandis que la demande des consommateurs à l'égard d'une bande passante plus importante et de services de premier ordre a accéléré la migration de notre clientèle des services d'accès par ligne numérique vers nos services *FibreOP*. Nous avons stimulé la croissance de nos produits d'exploitation tirés des services Internet en mettant en place des augmentations de prix ciblées et en commercialisant nos services à valeur ajoutée pour les clients, ce qui a donné lieu à une augmentation de nos produits d'exploitation moyens par client (PEMC) mensuels tirés des services Internet haute vitesse résidentiels. Au quatrième trimestre de 2010, les PEMC ont augmenté de 2,52 \$, ou 6,7 %, pour s'établir à 40,14 \$ et, sur une base annuelle en 2010, les PEMC ont augmenté de 1,99 \$, ou 5,3 %, pour s'établir à 39,70 \$ par rapport aux périodes correspondantes de 2009.

Services interurbains

Les produits d'exploitation tirés des services interurbains, lesquels proviennent de la prestation des services interurbains et des appels interurbains entrants, ont diminué de 5,9 %, ou 5,9 M\$, au quatrième trimestre de 2010 et de 7,4 %, ou 31,3 M\$, sur une base annuelle en 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. La baisse des produits d'exploitation est liée à la perte de clients, au remplacement du service sur fil traditionnel par les services de courriel et de téléphonie cellulaire et les services voix sur IP et au remplacement par les clients de leurs forfaits par minute par des forfaits à tarif fixe à plus faible rendement. Comme nous regroupons les services interurbains avec les services Internet haute vitesse et de télévision pour créer des forfaits, les produits d'exploitation tirés des services interurbains diminuent; toutefois, l'attrait des forfaits contribue à l'accroissement du montant global de nos produits d'exploitation par client, puisque nos clients s'abonnent à un plus grand nombre de nos services.

Services sans fil

Les produits d'exploitation tirés des services sans fil proviennent de la prestation de services de téléphonie cellulaire, de téléavertisseur et de radiotéléphonie mobile par l'intermédiaire de réseaux numériques sans fil dans nos territoires au Québec et en Ontario desservis par Télébec, NorthernTel et Kenora Municipal Telephone Services. Les produits d'exploitation tirés des services sans fil ont augmenté de 2,1 %, ou 0,5 M\$, au quatrième trimestre de 2010 et de 2,8 %, ou 2,5 M\$, pour l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse de 9,4 % du nombre de clients des services sans fil au 31 décembre 2010, par rapport au 31 décembre 2009, malgré une diminution des PEMC des services sans fil. En 2010, les PEMC des services sans fil ont diminué de 6,0 %, ou 3,82 \$, au quatrième trimestre et de 4,2 %, ou 2,62 \$, pour l'exercice comparativement aux périodes correspondantes de 2009, en raison de la baisse des tarifs des services de données en itinérance. Nous continuons d'offrir des tarifs promotionnels accrocheurs pour attirer et fidéliser les clients afin de contrer les offres faites par les concurrents.

Autres produits

Les autres produits sont essentiellement liés à la location et à la vente de terminaux, à la location de structures de soutènement, à la vente d'ordinateurs personnels, à la vente de matériel de télécommunications, au travail à la commande réalisé pour d'importants clients, ainsi qu'aux produits tirés de l'entente d'impartition que nous avons conclue avec Bell Mobilité. Les autres produits ont augmenté de 14,7 %, ou 6,8 M\$, au quatrième trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009, en raison de l'ajustement rétroactif au titre de la révision des prix des locations de structures de soutènement et de l'accroissement des ventes de matériel de télécommunications. Ces augmentations ont largement compensé les diminutions enregistrées du fait du rapatriement de services liés aux ententes d'impartition que nous avons conclues avec Bell Mobilité. Sur douze mois, les autres produits ont reculé de 1,1 %, ou 1,9 M\$. Les baisses enregistrées au titre de la location et de la vente de terminaux et du rapatriement de services visés par nos ententes d'impartition en 2010 n'ont pas été entièrement compensées par la croissance des produits tirés du travail à la commande attribuables principalement au Sommet du G8 et à la décision réglementaire prise au quatrième trimestre relativement aux structures de soutènement, dont il a été fait mention précédemment.

Charges

Charges d'exploitation

Pour les périodes terminées les 31 décembre (en millions de dollars)	Trimestres			Périodes de douze mois ¹		
	2010	2009 ¹	Variation en %	2010	2009	Variation en %
Coût des ventes	103,8 \$	99,3 \$	4,5	383,7 \$	370,7 \$	3,5
Salaires, avantages, main-d'œuvre contractuelle et consultation	116,3	119,6	(2,8)	460,1	488,8	(5,9)
Frais de vente, généraux et d'administration	129,6	134,7	(3,8)	507,5	546,9	(7,2)
Impôts sur le capital	1,1	0,6	83,3	4,2	6,3	(33,3)
Charges d'exploitation	350,8 \$	354,2 \$	(1,0)	1 355,5 \$	1 412,7 \$	(4,0)

1. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées des activités de notre division xwave.

Les charges d'exploitation ont diminué de 1,0 %, ou 3,4 M\$, au quatrième trimestre de 2010 et de 4,0 %, ou 57,2 M\$, pour l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, traduisant une augmentation dans plusieurs catégories de charges d'exploitation.

Au quatrième trimestre de 2010, le coût des ventes a augmenté de 4,5 %, ou 4,5 M\$, par rapport au trimestre correspondant de 2009. Cette augmentation s'explique par une hausse des charges liées au contenu visuel, qui découle du nombre plus élevé d'abonnés aux services de télévision, par l'augmentation du coût des marchandises vendues liée à la croissance des produits d'exploitation tirés des ventes de produits de télécommunications, et par l'augmentation des subventions liées au matériel des services sans fil découlant de la hausse des tarifs et de volumes plus élevés de mises en service et de renouvellements. Sur une base annuelle en 2010, le coût des ventes a augmenté de 3,5 %, ou 13,0 M\$, par rapport à 2009, reflétant une tendance semblable à celle du quatrième trimestre de 2010, même si les subventions liées au matériel des services sans fil étaient attribuables à un accroissement des volumes, les tarifs ayant dans l'ensemble diminué en 2010 par rapport à 2009. De plus, le coût des marchandises vendues lié aux services de réseau a augmenté en 2010 par rapport à 2009, principalement en raison de la tenue du Sommet du G8 dans notre région de l'Ontario.

Les coûts liés aux salaires, aux avantages, à la main-d'œuvre contractuelle et à la consultation ont diminué de 2,8 %, ou 3,3 M\$, au quatrième trimestre de 2010 et de 5,9 %, ou 28,7 M\$, pour l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. La réduction des coûts de la main-d'œuvre est attribuable principalement à la poursuite d'initiatives en matière de productivité liées à la restructuration de la main-d'œuvre.

Les frais de vente, généraux et d'administration ont reculé de 3,8 %, ou 5,1 M\$, au quatrième trimestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. La simplification continue de nos activités par l'intermédiaire de diverses initiatives de compression des coûts s'est traduite par la baisse des charges liées aux locaux et par des frais d'administration, ainsi que par la limitation d'autres dépenses discrétionnaires. L'augmentation du montant comptabilisé au titre des crédits d'impôt de recherche et développement en 2010 par rapport à 2009 a également contribué à réduire les charges d'exploitation. Sur une base annuelle en 2010, les frais de vente, généraux et d'administration ont diminué de 7,2 %, ou 39,4 M\$, par rapport à 2009, en raison de facteurs semblables à ceux qui ont entraîné la diminution d'un trimestre à l'autre, ainsi que d'une baisse des impôts fonciers et de l'impôt sur le capital provincial, des créances douteuses et des charges liées aux systèmes de TI découlant de la conclusion de nouvelles ententes d'impartition avec des tiers.

Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux

La charge nette au titre des régimes de retraite à prestations déterminées (RRPD) et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi s'est établie à 20,3 M\$ au quatrième trimestre de 2010 et à 81,3 M\$ en 2010, comparativement à 18,4 M\$ et à 77,4 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2009. L'importance des obligations au titre des RRPD et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi a augmenté en 2010, par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'est traduit par une augmentation de l'amortissement des pertes actuarielles et des intérêts débiteurs. L'augmentation de ces charges a été en partie contrebalancée par la hausse du rendement prévu des actifs des RRPD qui découle de la croissance de nos actifs par suite des solides rendements obtenus et des cotisations en espèces versées en 2009 et 2010. Le coût des services rendus est demeuré relativement stable, la progression normale de la charge au titre des avantages sociaux ayant été compensée par une diminution du nombre d'employés actifs adhérents de ces régimes.

La charge au titre des régimes de retraite à cotisations déterminées (RRCD) s'est établie à 2,1 M\$ au quatrième trimestre de 2010 et à 7,7 M\$ en 2010, soit les mêmes montants qu'à l'exercice précédent.

Amortissement

L'amortissement a diminué de 2,8 %, ou 5,2 M\$, au quatrième trimestre de 2010 et de 0,8 %, ou 5,6 M\$, en 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, principalement du fait de la dépréciation et du vieillissement général des actifs amortissables. De plus, nous avons comptabilisé une hausse de 2,4 M\$ de la charge de désactualisation au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au quatrième trimestre de 2009; aucune opération semblable n'a été comptabilisée en 2010.

Réduction de valeur des actifs incorporels à durée de vie limitée

Au quatrième trimestre de 2010, dans le cadre de notre examen du bilan annuel, et en préparation de notre conversion en société et du passage aux Normes internationales d'information financière (IFRS), nous avons révisé les estimations initiales utilisées pour évaluer les actifs, comme les actifs incorporels à durée de vie limitée liés aux relations clients que nous avons acquis en 2006, au moment de notre création, et en 2007, lors de la transformation de Télébec et de NorthernTel en sociétés fermées. En nous fondant sur les estimations révisées en 2010, en vertu des PCGR du Canada, nous avons constaté une réduction de la valeur comptable des actifs incorporels à durée de vie limitée et nous avons comptabilisé une réduction de valeur hors trésorerie de 1 540,7 M\$ au quatrième trimestre de 2010. Aucune opération semblable n'avait été comptabilisée en 2009.

Frais de restructuration et autres frais

Les frais de restructuration et autres frais ont diminué de 2,8 M\$, ou 17,7 %, au quatrième trimestre de 2010 et de 12,3 M\$, ou 29,7 %, en 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. En 2010, nous avons comptabilisé des frais de restructuration liés aux activités poursuivies de 25,3 M\$, contre 30,8 M\$ en 2009. Les résultats des deux exercices comprenaient des coûts liés aux indemnités de départ et aux avantages sociaux découlant d'un programme d'encouragement à la retraite anticipée visant certains membres du personnel syndiqués et d'initiatives visant à rendre plus efficace notre équipe de direction, ainsi que des frais de rationalisation liés aux locaux. En 2010, nous avons également comptabilisé un montant de 2,6 M\$ au titre des coûts finaux liés à nos initiatives de restructuration de 2009; une charge semblable de 6,8 M\$ avait été comptabilisée en 2009 au titre des initiatives de 2008.

De plus, les frais de restructuration et autres frais comprennent un montant imputable à la création d'une nouvelle image pour nos activités de 0,4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2010 et de 1,2 M\$ pour l'exercice, comparativement à 2,1 M\$ et 3,8 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2009.

Autres charges

Au quatrième trimestre de 2010, les autres charges sont demeurées relativement stables, augmentant de 0,3 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2009. Sur une base annuelle en 2010, les autres charges ont diminué de 0,8 M\$, ou 6,1 %, par rapport à 2009. En septembre 2010, nous avons comptabilisé une perte de 12,1 M\$ liée au rachat anticipé de billets à moyen terme, dont une tranche de 1,1 M\$ correspond à la comptabilisation de coûts amortis précédemment; aucune opération semblable n'avait été comptabilisée en 2009. En 2009, nous avons reclassé un montant de 13,3 M\$ du poste Autres éléments du résultat étendu en raison des pertes nettes sur les couvertures de taux d'intérêt qui ont été réglées en mai 2009, et aucune opération semblable n'a été comptabilisée en 2010.

Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs ont diminué de 1,2 %, ou 0,5 M\$, au quatrième trimestre de 2010 et ont augmenté de 2,5 %, ou 3,9 M\$, en 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. La diminution des intérêts débiteurs au quatrième trimestre reflète la baisse des taux et la diminution de l'amortissement de frais d'émission de titres d'emprunt à long terme refinancés en septembre 2010, par rapport à la période correspondante de 2009. Le niveau d'endettement total a légèrement augmenté d'un exercice à l'autre en raison des nouveaux contrats de location-acquisition conclus en 2009 et en 2010 et de la hausse du financement à court terme du fonds de roulement. L'augmentation des intérêts débiteurs en 2010 reflète la hausse de notre niveau d'endettement ainsi que celle des taux d'intérêt sur la dette à long terme émise en mai 2009, dont le produit a été affecté au remboursement de la dette à court terme à plus faible taux. Environ 90 % de notre dette est en fait assujettie à des taux d'intérêt fixes.

Économie d'impôts sur les bénéfices

Au quatrième trimestre de 2010, l'économie d'impôts sur les bénéfices a augmenté de 177,7 M\$, par rapport au trimestre correspondant de 2009. Cette augmentation s'explique principalement par la baisse du bénéfice avant impôts au quatrième trimestre de 2010, laquelle découle de la réduction de valeur des actifs incorporels à durée de vie limitée. Cette hausse a été en partie neutralisée par une baisse de l'économie d'impôts au cours du quatrième trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009, découlant d'une baisse moins importante de nos taux d'imposition moyens pondérés harmonisés au cours du quatrième trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009.

Sur douze mois, l'économie d'impôts s'est accrue de 160,9 M\$ par rapport à la période correspondante de 2009, principalement en raison de tendances semblables à celles du quatrième trimestre de 2010.

Part des porteurs sans contrôle

La part des porteurs sans contrôle dans nos résultats représente la participation de 37,9 % de Bell Canada dans notre filiale, Bell Aliant, s.e.c. (36,4 % sur la base des distributions en espèces proportionnelles). Les distributions par part attribuables et versées à Bell Canada sont égales, dans la mesure du possible, aux distributions par part versées par le Fonds à ses porteurs de parts. La part des porteurs sans contrôle liée à la participation de Bell Canada dans Bell Aliant, s.e.c. est fondée sur la quote-part des distributions en espèces de Bell Aliant, s.e.c. revenant à Bell Canada chaque trimestre.

La part des porteurs sans contrôle dans nos résultats a diminué de 531,4 M\$ au quatrième trimestre de 2010 et de 536,3 M\$ en 2010, par rapport à celle des périodes correspondantes de 2009. Ces importantes diminutions sont liées à la diminution du bénéfice net de Bell Aliant, s.e.c. pour chacune des périodes, laquelle découle principalement de la réduction de valeur des actifs incorporels à durée de vie limitée au quatrième trimestre de 2010.

Perte nette liée aux activités abandonnées

Les activités abandonnées en 2010 et en 2009 reflètent les résultats d'exploitation des activités de notre division xwave alors que celles de 2009 incluent également les résultats d'exploitation d'Innovatia, de xwave New England et de nos activités de DSA.

Le 26 octobre 2010, nous avons annoncé la conclusion d'une entente visant l'acquisition par Bell Canada de notre division xwave, sous certaines conditions. De ce fait, nous avons reclassé les résultats d'exploitation des activités de notre division xwave dans les activités abandonnées. Par conséquent, les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie des périodes précédentes ont été retraités afin de refléter ce changement et l'actif net des activités de notre division xwave a été reclassé dans les activités abandonnées dans le bilan consolidé au 31 décembre 2010. En 2010, notre division xwave a généré une perte de 0,7 M\$ au quatrième trimestre et une perte de 1,8 M\$ pour l'exercice.

La clôture de l'opération de vente a eu lieu le 1^{er} janvier 2011; elle a donné lieu à un produit de la vente de 38,4 M\$ en espèces et à un montant de 34,3 M\$ à recevoir de Bell Canada au titre d'ajustements au bilan postérieurs à la clôture.

En 2009, la perte nette combinée de xwave, d'Innovatia, de xwave New England et de nos anciennes activités de DSA s'établissait à 3,9 M\$ pour le quatrième trimestre et à 14,6 M\$ pour l'exercice.

Principales données financières trimestrielles

Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées par trimestre pour les huit derniers trimestres. Ces données trimestrielles n'ont pas été auditées, mais elles ont été préparées sur la même base que nos états financiers consolidés annuels.

Pour les huit trimestres compris dans les périodes terminées les 31 décembre (en millions de dollars, sauf les montants par part)	2010				2009 ³			
	T4	T3	T2 ³	T1 ³	T4	T3	T2	T1
Produits d'exploitation	709,3 \$	698,2 \$	694,5 \$	683,1 \$	719,0 \$	724,7 \$	720,3 \$	706,2 \$
BAIIA ¹	358,5 \$	362,5 \$	356,9 \$	351,7 \$	364,8 \$	372,7 \$	365,0 \$	355,0 \$
Bénéfice (perte) d'exploitation	(1 395,2) \$	161,8 \$	153,6 \$	147,0 \$	145,8 \$	163,7 \$	163,9 \$	148,3 \$
Bénéfice net (perte nette) :								
Activités poursuivies	(735,2) \$	75,2 \$	91,6 \$	77,2 \$	96,5 \$	98,5 \$	93,0 \$	82,8 \$
Activités abandonnées	(4,8)	0,6	(2,3)	0,6	(3,9)	(6,7)	(3,7)	(0,3)
Bénéfice net (perte nette)	(740,0) \$	75,8 \$	89,3 \$	77,8 \$	92,6 \$	91,8 \$	89,3 \$	82,5 \$
Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par part :								
Activités poursuivies	(4,58) \$	0,47 \$	0,57 \$	0,48 \$	0,60 \$	0,61 \$	0,58 \$	0,52 \$
Activités abandonnées	(0,03)	-	(0,01)	-	(0,02)	(0,04)	(0,02)	(0,01)
Bénéfice de base et dilué par part	(4,61) \$	0,47 \$	0,56 \$	0,48 \$	0,58 \$	0,57 \$	0,56 \$	0,51 \$
Liquidités distribuables ¹	140,3 \$	193,7 \$	176,2 \$	200,3 \$	182,5 \$	207,8 \$	186,6 \$	196,5 \$
Distributions en espèces déclarées ²	165,2 \$	165,1 \$	165,1 \$	165,1 \$	165,1 \$	165,1 \$	165,1 \$	164,9 \$

1. Le BAIIA et les liquidités distribuables sont des mesures financières non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

2. Les distributions en espèces déclarées comprennent les montants déclarés par le Fonds aux porteurs de parts et par Placements Bell Aliant, s.e.c. et Bell Aliant, s.e.c. à Bell Canada et à BCE sur les parts échangeables en parts du Fonds.

3. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées des activités de notre division xwave.

Les résultats d'exploitation des huit trimestres les plus récents reflètent les opérations et tendances importantes suivantes :

- De façon générale, les produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès, des services interurbains et des autres services de données ainsi que les autres produits ont diminué au cours des huit derniers trimestres, alors que les produits d'exploitation tirés des services sans fil et des services Internet ont suivi une tendance haussière.
- Dans le cadre de nos initiatives en matière de productivité en 2009 visant à créer une structure de coûts plus efficiente et à améliorer notre service à la clientèle, nous avons offert un programme d'encouragement à la retraite anticipée à un nombre limité de nos employés syndiqués du Canada atlantique, de l'Ontario et du Québec. Nous avons également annoncé la consolidation opérationnelle de certains centres d'appels du Canada atlantique et rendu plus efficace notre équipe de direction. Nous avons constaté des frais de restructuration liés à ces mesures de 9,3 M\$, de 2,5 M\$, de 12,1 M\$ et de 13,7 M\$ au premier, au deuxième, au troisième et au quatrième trimestres de 2009, respectivement. En 2010, nous avons poursuivi nos initiatives de restructuration organisationnelle, qui se sont traduites par la constatation de frais de restructuration connexes de 10,7 M\$, de 4,0 M\$, de 0,6 M\$ et de 12,6 M\$ au premier, au deuxième, au troisième et au quatrième trimestres, respectivement.
- En vue de réaliser nos objectifs stratégiques, nous avons mis en place des mesures de compression des coûts et autres réductions de charges en 2009. Cette tendance s'est poursuivie en 2010 et les frais de vente, généraux et d'administration ont diminué de 7,7 M\$, de 13,9 M\$, de 12,7 M\$ et de 5,1 M\$, respectivement, au premier, au deuxième, au troisième et au quatrième trimestres, par rapport aux trimestres correspondants de 2009.
- Le 1^{er} mai 2009, nous avons conclu une convention d'achat d'actifs aux termes de laquelle CAE Services professionnels (Canada) Inc. (CAE) a acquis nos activités de DSA, qui étaient exercées sous la marque xwave. Le produit à la conclusion de la vente s'est établi à 16,3 M\$ en espèces et à 7,6 M\$ en débiteurs de CAE liés à des ajustements du bilan après la clôture de l'opération, et un produit additionnel de 8,5 M\$ conditionnel à la concrétisation de certains événements futurs a été enregistré, pour un produit total pouvant atteindre 32,4 M\$. Un gain à la vente avant impôts de 1,7 M\$ a été comptabilisé au deuxième trimestre de 2009 et a été inclus dans la perte nette liée aux activités abandonnées. En décembre 2010, nous avons réduit le montant des débiteurs de 4,6 M\$, le faisant passer de 7,6 M\$ à 3,0 M\$, afin de constater une provision pour la perte estimative liée au règlement des ajustements du bilan après la clôture et, par conséquent, nous avons diminué le gain comptabilisé à la vente d'un montant équivalent. Deux paiements conditionnels d'un montant total de 3,5 M\$ ne se sont pas concrétisés et ont expiré au cours de l'exercice.
- Le 1^{er} juin 2009, nous avons conclu une convention d'achat d'actions aux termes de laquelle Solutions Abilis Inc. a acquis 100 % des actions en circulation de xwave New England. Le produit à la clôture s'est chiffré à 4,9 M\$, ce qui s'est traduit par la constatation d'une perte à la vente de 3,5 M\$ avant impôts au cours du deuxième trimestre de 2009.
- Le 1^{er} novembre 2009, nous avons conclu un accord d'achat d'actions en vertu duquel les cadres supérieurs d'Innovatia ont acquis la totalité de ses actions en circulation. En prévision de la cession, nous avons comptabilisé une réduction de valeur de 6,1 M\$ de l'actif net au troisième trimestre de 2009. Le produit à la clôture s'est chiffré à 1,5 M\$, ce qui s'est traduit par la constatation d'une perte à la vente de 1,5 M\$ avant impôts au cours du quatrième trimestre de 2009.
- Des détails supplémentaires sur nos résultats du quatrième trimestre de 2010 sont présentés tout au long du présent document.

Des renseignements additionnels sur nos résultats des trimestres précédents figurent dans les états financiers et les rapports de gestion trimestriels qui s'y rapportent, lesquels sont disponibles sur notre site Web à l'adresse www.bellaliant.ca et ont été déposés sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

GESTION FINANCIÈRE ET DU CAPITAL

Sommaire des flux de trésorerie

Pour les périodes terminées les 31 décembre (en millions de dollars)	Trimestres			Périodes de douze mois ¹		
	2010	2009 ¹	Variation en %	2010	2009	Variation en %
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :						
Activités d'exploitation	312,7 \$	327,2 \$	(4,4)	1 028,5 \$	1 126,4 \$	(8,7)
Activités de financement	(16,1)	(210,8)	(92,4)	(328,9)	(669,2)	(50,9)
Activités d'investissement	(234,0)	(119,4)	96,0	(638,7)	(461,8)	38,3
Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies	62,6 \$	(3,0) \$	n.s.	60,9 \$	(4,6) \$	n.s.
Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	(12,2)	2,7	n.s.	(22,6)	17,1	n.s.
Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie de la période	50,4 \$	(0,3) \$	n.s.	38,3 \$	12,5 \$	n.s.

n.s. non significatif

1. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées des activités de notre division xwave.

Nous avons enregistré des rentrées nettes de 50,4 M\$ au quatrième trimestre de 2010, comparativement à des sorties nettes de 0,3 M\$ pour la période correspondante de 2009. Sur douze mois, nous avons enregistré des rentrées nettes de 38,3 M\$ en 2010, comparativement à des rentrées nettes de 12,5 M\$ en 2009. L'augmentation de 25,8 M\$ des flux de trésorerie au cours de l'exercice tient à l'augmentation de 65,5 M\$ des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies, contrebalancée en partie par la diminution de 39,7 M\$ des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées. La diminution des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées s'explique par une baisse de 30,8 M\$ des flux de trésorerie générés par notre division xwave en 2010 et par le fait que les résultats de 2009 incluaient le produit réalisé à la vente d'Innovatia, de nos activités de DSA et de xwave New England.

Activités d'exploitation

Au quatrième trimestre de 2010, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué de 4,4 %, ou 14,5 M\$, par rapport au trimestre correspondant de 2009. Le bénéfice net lié aux activités poursuivies, déduction faite des ajustements hors trésorerie, a augmenté de 1,4 M\$, mais a été largement contrebalancé par une diminution de 11,4 M\$ des flux de trésorerie liés aux variations du fonds de roulement et par une augmentation de 4,5 M\$ de la capitalisation des RRPD et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

Les flux de trésorerie liés aux variations du fonds de roulement se sont chiffrés à 56,4 M\$ au quatrième trimestre de 2010, comparativement à 67,8 M\$ pour la période correspondante de 2009. Au quatrième trimestre de 2010, les débiteurs ont augmenté de 17,2 M\$, comparativement à une augmentation de 0,3 M\$ au cours de la période correspondante de 2009, ce qui reflète une diminution de 16,9 M\$ des flux de trésorerie. Cette variation est attribuable principalement à la reprise au quatrième trimestre de 2010 d'une provision de 7,7 M\$ liée à une modification prévue du taux des subventions de contribution et à un accroissement de la facturation courante en décembre 2010, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. De plus, les rentrées nettes liées aux charges payées d'avance ont diminué de 4,7 M\$, les charges payées d'avance ayant reculé de 9,8 M\$ au quatrième trimestre de 2010; ils avaient diminué de 14,5 M\$ au cours de la période correspondante de 2009. Au quatrième trimestre de 2010, nous avons constaté des charges payées d'avance au titre des coûts liés à la cession de notre division xwave; il n'y a pas eu de coûts similaires engagés en 2009. Les sorties de fonds liées aux variations du fonds de roulement ont subi l'incidence positive d'un trimestre à l'autre d'un montant de 3,3 M\$ au titre des stocks, les articles achetés plus tôt au cours de l'exercice ayant été utilisés dans le cadre de l'expansion de nos services *FibreOP* au cours du trimestre considéré.

Le reste de la variation des flux de trésorerie liés aux variations du fonds de roulement au cours du trimestre s'explique principalement par des modifications du profil des créiteurs et charges à payer et des crédits et charges reportés. Des coûts d'environ 3,0 M\$ auparavant comptabilisés dans les charges reportées ont été reclassés dans les dépenses en immobilisations dans le cadre du rachat de poteaux.

Sur douze mois, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 8,7 %, ou 97,9 M\$, soit une baisse par rapport à 2009 qui s'explique par le fait que le bénéfice net lié aux activités poursuivies, déduction faite des ajustements hors trésorerie, a diminué de 17,0 M\$, que les flux de trésorerie liés aux variations du fonds de roulement ont diminué de 68,4 M\$ en 2010 et que la capitalisation des RRPD et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi a augmenté de 12,5 M\$.

L'accent que nous avons mis sur la gestion de nos comptes clients s'est traduit par un apport de 3,4 M\$ aux flux de trésorerie provenant du fonds de roulement, en 2010, comparativement à 53,7 M\$ en 2009, ce qui reflète une diminution de 50,3 M\$ des flux de trésorerie. Bien qu'il y ait eu une amélioration continue en matière de gestion des comptes clients, elle n'a pas été de l'ampleur de celle réalisée en 2009. Les sorties de fonds liées aux stocks ont augmenté de 2,4 M\$ en 2010 par rapport à 2009, du fait que notre programme *FibreOP* a nécessité une augmentation des achats de stocks au cours du premier semestre de 2010. Les impôts à recouvrer ont entraîné des sorties de fonds supérieures de 5,3 M\$, car nous avons fait un paiement au premier trimestre de 2010 par suite d'une vérification de nos crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental. Conformément à la tendance observée au quatrième trimestre, nous avons également affecté des flux de trésorerie supérieurs de 6,3 M\$ et de 6,4 M\$, en 2010, à ceux affectés en 2009 pour les charges payées d'avance et les charges reportées, respectivement, et nous avons reçu 6,9 M\$ de moins en flux de trésorerie provenant des créances à long terme, en raison des montants reçus au titre du règlement du compte de report de Bell Canada en 2009. Ces augmentations des affectations nettes de flux de trésorerie pour 2010 ont été contrebalancées par le fait que le montant des flux de trésorerie affectés à la réduction des créiteurs et charges à payer s'est établi à 30,7 M\$ en 2010, contre 55,6 M\$ en 2009, du fait surtout que nous avons payé un montant important de 65,6 M\$ au titre des frais de restructuration en 2009, comparativement à 54,7 M\$ en 2010, mais aussi en raison du calendrier des projets d'investissement.

La capitalisation de nos RRPD pour le quatrième trimestre de 2010 et sur une base annuelle s'est chiffrée à 42,5 M\$ et à 139,8 M\$, respectivement, comparativement à 38,3 M\$ et à 127,7 M\$ pour les périodes correspondantes de 2009. Le total des cotisations versées en 2010 a été calculé en fonction des résultats des évaluations actuarielles de nos régimes de retraite à prestations déterminées au 31 décembre 2009, lesquelles ont été déposées au troisième trimestre de 2010. Les déficits de capitalisation au 31 décembre 2009 avaient augmenté par rapport à l'exercice précédent du fait de la comptabilisation de nouvelles pertes subies en 2008 au titre de l'ajustement de la valeur des actifs, de la diminution des taux d'intérêt et de l'incidence des retraites anticipées, éléments en partie compensés par des rendements positifs des actifs en 2009. Le total des cotisations pour le quatrième trimestre de 2010 comprend un montant de 28,1 M\$ au titre des paiements aux fins de la réduction du déficit, contre 25,3 M\$ pour la période correspondante de 2009. Sur une base annuelle, les paiements aux fins de la réduction du déficit se sont élevés à 86,2 M\$, contre 73,8 M\$ en 2009.

Les cotisations à nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vue de financer les paiements au titre des prestations se sont établies à 2,2 M\$ au quatrième trimestre de 2010, soit une augmentation comparativement aux cotisations de 1,8 M\$ versées au quatrième trimestre de 2009, en raison de l'accroissement du nombre d'employés retraités qui reçoivent des prestations et du calendrier des paiements au titre des prestations. Les cotisations annuelles se sont établies à 8,2 M\$ en 2010, comparativement à 7,8 M\$ en 2009.

Activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont diminué de 92,4 %, ou 194,7 M\$, pour le quatrième trimestre de 2010, et de 50,9 %, ou 340,3 M\$, en 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009.

Au cours du quatrième trimestre de 2010, le produit net de la dette (y compris la dette à court terme et la dette à long terme, les effets à payer aux apparentés et les obligations au titre de contrats de location-acquisition) s'est établi à 97,8 M\$, comparativement à des remboursements nets de 44,8 M\$ au quatrième trimestre de 2009. En 2010, le produit net de la dette s'est chiffré à 226,0 M\$, comparativement à des remboursements nets de 11,2 M\$ en 2009.

En 2010, nous avons tiré d'une émission de billets à moyen terme au troisième trimestre un produit net de 348,7 M\$. Ces produits, ainsi que l'emprunt à court terme additionnel, ont servi à rembourser en partie par anticipation les billets à moyen terme qui seraient arrivés à échéance en septembre 2011. Nous avons remboursé 345,0 M\$ sur le capital et versé une pénalité de remboursement anticipé de 11,0 M\$ au moment du rachat, d'où un règlement total de 356,0 M\$ pour cette opération de rachat partiel.

En 2009, nous avons refinancé un montant de 350,0 M\$ de notre dette à court terme au moyen de l'émission de billets à moyen terme au deuxième trimestre. Le produit de cette émission a servi à rembourser un montant de 250,0 M\$ sur l'encours de la dette à court terme lié à nos facilités d'exploitation renouvelables et un montant de 100,0 M\$ sur notre emprunt à terme non renouvelable. En plus du remboursement de ces obligations à taux variable, nous avons consacré un montant en espèces de 15,4 M\$ au règlement de nos swaps de taux d'intérêt à taux fixe-variable en cours. Nous avons aussi remboursé une facilité de crédit bancaire à terme de 50,0 M\$.

Les montants prélevés sur les facilités de crédit à court terme ont augmenté pour s'établir à 249,2 M\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 40,0 M\$ au 31 décembre 2009. En 2010, nous avons émis des billets à court terme de 61,4 M\$ au cours du quatrième trimestre et de 209,2 M\$ au cours de l'exercice, en vertu de notre programme de papier commercial, afin de financer les variations des actifs et des passifs d'exploitation et l'achat d'une participation dans des poteaux à Terre-Neuve au quatrième trimestre.

Se reporter à la rubrique « Financement et liquidités » pour obtenir une description plus détaillée de notre dette à court et à long terme.

Nous avons également affecté un montant de 22,0 M\$ au cours du quatrième trimestre de 2010, et de 37,0 M\$ en 2010, au rachat de créances d'une fiducie de titrisation, alors qu'aucun rachat n'a eu lieu en vertu du programme en 2009. Nous augmentons ou diminuons le montant des créances cédées à la fiducie de titrisation en fonction du montant des débiteurs admissibles et de notre évaluation de la rentabilité des opérations en question. Au quatrième trimestre de 2010, nous avons dû racheter les débiteurs liés à notre division xwave avant la vente de cette division à Bell Canada.

Les activités de financement comprennent également les distributions versées au Fonds et aux porteurs sans contrôle, lesquelles se sont établies à 91,9 M\$ au quatrième trimestre de 2010 et à 166,0 M\$ au trimestre correspondant de 2009. La diminution de 74,1 M\$ découle principalement du fait que BCE et Bell Canada ont choisi de reporter le versement des distributions déclarées relativement à leur participation sous forme de parts de société en commandite échangeables dans Placements Bell Aliant, s.e.c. et Bell Aliant, s.e.c. de juin 2010 à décembre 2010 inclusivement. Au cours de cette période, BCE et Bell Canada ont reçu l'équivalent du montant de ces distributions sous forme de prêt, comme il est décrit à la rubrique « Activités d'investissement ». Sur une base annuelle, le total des distributions versées s'est chiffré à 517,9 M\$, comparativement à 665,0 M\$ en 2009.

Le 1^{er} janvier 2011, les distributions reportées ont été versées à BCE et à Bell Canada et les prêts connexes ont été réglés.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté de 96,0 %, ou 114,6 M\$, au quatrième trimestre de 2010 et de 38,3 %, ou 176,9 M\$, en 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009.

Au troisième et au quatrième trimestres de 2010, BCE et Bell Canada ont choisi de recevoir sous forme de prêt un montant égal à celui des distributions versées par nous, sous la forme de billets non

productifs d'intérêts à recevoir dont la date d'échéance est le 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, les billets à recevoir des apparentés ont augmenté de 72,8 M\$ au quatrième trimestre et de 145,6 M\$ pour l'exercice, alors qu'aucune opération de ce type n'avait eu lieu en 2009.

Au quatrième trimestre de 2010, les dépenses en immobilisations se sont chiffrées à 162,0 M\$, contre 120,0 M\$ au quatrième trimestre de 2009, soit une hausse de 42,0 M\$, ou 35,0 %. Sur une base annuelle, les dépenses en immobilisations ont augmenté de 31,6 M\$, ou 6,8 %, par rapport à 2009. Dans l'ensemble, nos dépenses en immobilisations ont été semblables en 2010 et en 2009, sauf en ce qui concerne le rachat d'une participation dans des poteaux. La priorité stratégique que nous avons accordée à l'accroissement de nos services à large bande, en particulier ceux liés à la technologie FTTH, a été contrebalancée par l'achèvement en 2009 du projet de liaison terrestre pour Bell Mobilité et par les initiatives en matière de productivité de 2010. L'accroissement des dépenses en immobilisations au quatrième trimestre et sur une base annuelle reflète le coût de 57,2 M\$ lié au rachat d'une participation dans des poteaux auprès de Newfoundland Power Inc. et Fortis Inc., en partie compensé par une diminution des autres dépenses en immobilisations.

Les dépenses en immobilisations ont représenté 22,8 % des produits d'exploitation au quatrième trimestre de 2010 et 17,7 % pour 2010, ce qui est conforme à notre cible révisée de 17,5 % à 18,0 % pour 2010, laquelle tient compte de l'obligation de rachat des poteaux.

Financement et liquidités

Sources de liquidités

Nous tirons la plus grande partie de nos liquidités des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, ainsi que de nos facilités de crédit bancaire, d'un programme de papier commercial et de notre programme de titrisation de créances. Nous prévoyons tirer suffisamment de liquidités de nos activités d'exploitation pour couvrir les dépenses en immobilisations, le paiement de dividendes aux actionnaires et d'autres engagements à mesure qu'ils se présentent.

Notre structure du capital est la suivante :

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	31 décembre 2010		31 décembre 2009	
Avoir des associés	3 854,0 \$	49,1 %	4 799,4 \$	52,3 %
Part des porteurs sans contrôle	977,1	12,4 %	1 587,9	17,3 %
Dette nette	3 020,8	38,5 %	2 792,6	30,4 %
Total du capital	7 851,9 \$	100,0 %	9 179,9 \$	100,0 %

Capital des associés

Au 31 décembre 2010, nous avons un nombre illimité autorisé pour chacune des trois catégories de parts de société en commandite, lesquelles ne sont pas cotées en Bourse. Le nombre de parts émises et en circulation au 31 décembre 2010, qui est demeuré inchangé par rapport au 31 décembre 2009, s'établit comme suit :

- 28 168 803 parts de société en commandite échangeables de catégorie 1;
- 132 367 606 parts de société en commandite de catégorie 2;
- 54 000 parts de commandité.

Dette

Nous avons des billets à moyen terme non garantis de premier rang en circulation d'un montant total de 2 605,0 M\$ aux termes de l'acte de fiducie de Bell Aliant, s.e.c. daté du 14 septembre 2006, en comparaison de 2 650,0 M\$ au 31 décembre 2009.

En septembre 2010, nous avons émis 350,0 M\$ de billets à moyen terme non garantis qui portent intérêt à 4,37 % par année et qui arriveront à échéance le 13 septembre 2017. Les billets ont été émis avec escompte et des frais d'émission de titres d'emprunt de 1,3 M\$ ont été engagés, ce qui s'est

traduit par un produit net de 348,7 M\$. Le produit net de cette émission a servi à financer le rachat partiel des billets à moyen terme à 4,72 % dont l'échéance était le 26 septembre 2011. Nous avons racheté un montant en capital de 345,0 M\$, ou 46 % du capital total en cours, et versé une pénalité de remboursement anticipé de 11,0 M\$, comptabilisée dans les autres charges, d'où un règlement total de 356,0 M\$ pour cette opération de rachat partiel.

Les modalités commerciales de nos facilités de crédit à court terme disponibles n'ont pas subi de modification importante depuis le 31 décembre 2009, même si certaines modifications ont été nécessaires du fait de notre conversion en société. Nous continuons de maintenir un programme de papier commercial d'un montant de 400,0 M\$ soutenu par le montant inutilisé de nos facilités d'exploitation renouvelables. Les montants prélevés sur nos facilités de crédit à court terme se sont établis à 249,2 M\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 40,0 M\$ au 31 décembre 2009. Un montant de 209,2 M\$ avait été émis en vertu du programme de papier commercial au 31 décembre 2010, alors qu'aucun montant n'avait été émis au 31 décembre 2009.

Au 31 décembre 2010, nous avons mis en place des lettres de crédit de 144,1 M\$ à l'appui des mesures réglementaires d'allègement de la capitalisation du déficit de solvabilité des régimes à prestations déterminées proposées en 2006 et 2009, et des lettres de crédit de 116,7 M\$ afin de garantir les conventions de retraite des anciens dirigeants et des dirigeants actuels.

Nos facilités de crédit comportent les clauses restrictives et les dispositions habituelles dont le non-respect pourrait entraîner un cas de défaut. Au 31 décembre 2010, aucune modification n'avait été apportée aux clauses restrictives et aux dispositions de nos facilités de crédit qui sont présentées dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, sauf des modifications requises par suite de notre conversion en société.

Cotes de crédit

Aucune modification n'a été apportée à nos cotes de crédit au quatrième trimestre de 2010.

	S&P	DBRS
Dettes de premier rang non garantie de Bell Aliant, s.e.c.	BBB, perspective stable	BBB (élevée), tendance stable
Papier commercial de Bell Aliant, s.e.c.	Non coté	R-1 (faible), tendance stable
Débtures de Télébec et de NorthernTel	BBB, perspective stable	BBB (élevée), tendance stable

Besoins de liquidités

Nous avons besoin d'importantes liquidités pour exécuter notre stratégie d'affaires. Nos besoins de liquidités pour le quatrième trimestre de 2010 consistaient en des distributions aux porteurs de parts, en des dépenses en immobilisations, y compris le rachat de poteaux à Terre-Neuve, en une capitalisation des régimes de retraite, en des remboursements sur la dette à court et à long terme et en des paiements relatifs à d'autres engagements. Les besoins de liquidités de 2011 devraient être semblables. Plus particulièrement, ces besoins devraient donner lieu à l'utilisation suivante des flux de trésorerie :

- Les besoins de liquidités annuels pour payer les dividendes aux actionnaires de Bell Aliant Inc. devraient s'établir entre environ 432 M\$ et 435 M\$ pour 2011.
- Les dépenses en immobilisations de 2010 se sont établies à 494,0 M\$, ou 17,7 % des produits d'exploitation, ce qui est conforme avec nos cibles révisées publiées en novembre 2010. Si l'on ne tient pas compte du rachat d'une participation dans des poteaux au quatrième trimestre de 2010, les dépenses en immobilisations se sont établies à 437,0 M\$, ou 15,7 % des produits d'exploitation. Nous prévoyons que nos dépenses en immobilisations pour 2011 représenteront entre 520 M\$ et 560 M\$. Se reporter à la rubrique « Cibles financières pour 2011 » pour obtenir une analyse supplémentaire des dépenses en immobilisations.

- Nous sommes tenus de rembourser la dette à court terme et la dette à long terme selon leurs modalités. Nous nous assurons que des montants suffisants peuvent être prélevés en tout temps sur nos facilités d'exploitation renouvelables en vue de soutenir les émissions de papier commercial. Des billets à moyen terme dont l'encours du capital totalise 405,0 M\$ arriveront à échéance le 26 septembre 2011; nous avons l'intention d'en rembourser une partie et de refinancer le reste.
- Nos RRPD accusent un déficit de capitalisation. En 2010, le rendement au titre des actifs des régimes de retraite a considérablement surpassé notre rendement prévu. Toutefois, nous prévoyons que les taux d'actualisation utilisés pour calculer notre passif au titre du déficit de capitalisation pour les employés actifs au 31 décembre 2010 seront inférieurs à ceux utilisés au 31 décembre 2009. De plus, nos besoins de capitalisation au 31 décembre 2010 reflèteront l'augmentation des obligations découlant des départs à la retraite anticipée de 2010. Nous estimons que, faute de nouveaux règlements fédéraux autorisant le financement des paiements aux fins de la réduction des déficits de capitalisation au moyen de lettres de crédit, le niveau de capitalisation en espèces requis pour financer le déficit de nos RRPD se situera entre 100 M\$ et 120 M\$ en 2011, comparativement à 86,3 M\$ pour 2010. Nous avons toutefois l'intention de verser en une fois une cotisation volontaire de 200,0 M\$ en espèces à nos RRPD et d'affecter une partie de cette cotisation volontaire au financement du déficit nécessaire en 2011. Le financement de cette cotisation devrait provenir de l'émission d'actions privilégiées que nous avons l'intention de réaliser prochainement, si les conditions du marché le permettent. Nous pensons que le fait d'agir ainsi maintenant permettra d'éliminer la volatilité future que le déficit de solvabilité fait peser sur nos flux de trésorerie, de consolider notre profil de crédit et d'accroître les flux de trésorerie générés; par ailleurs, cette émission d'actions privilégiées représente la possibilité d'un rendement intéressant sur le capital investi et renforce la garantie de versement des prestations pour les employés retraités comme pour les employés membres de nos RRPD. De plus, nous estimons que des paiements en espèces de 25 M\$ à 50 M\$ au titre de la capitalisation du déficit seront versés aux régimes de retraite en 2011, ce qui correspond approximativement à nos besoins de capitalisation selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation. Nous continuerons d'avoir recours à des lettres de crédit pour financer les paiements spéciaux au titre du déficit de solvabilité, comme l'exigent les mesures réglementaires d'allègement du déficit de solvabilité de 2006 et de 2009.

À la fin du mois de décembre, des modifications à la réglementation en matière de régimes de retraite ont été publiées aux fins de consultation publique; ces modifications prévoient la possibilité d'avoir recours à des lettres de crédit pour financer des déficits de solvabilité, sous réserve de certaines limites. Nous prévoyons que ces règlements entreront en vigueur avant le 30 juin 2011, date limite pour le dépôt de nos évaluations actuarielles pour 2010. Nous continuons d'évaluer la question pour déterminer si nous mettrons en place de nouvelles lettres de crédit pour financer une partie de nos déficits de solvabilité.

- Les mesures de restructuration annoncées en 2010, en 2009 et en 2008 devraient se traduire par l'utilisation de liquidités d'un montant d'environ 10 M\$ à 15 M\$ au cours de l'exercice 2011.
- Nous utiliserons également les liquidités pour faire face à d'autres engagements, notamment ceux relatifs aux contrats de location-exploitation et d'approvisionnement de matériel et d'autres infrastructures de réseau.

Autres arrangements financiers

Obligations contractuelles

En 2010, nous avons mis fin à certaines ententes d'utilisation de poteaux le 31 décembre 2010 et nous avons conclu une nouvelle entente avec Newfoundland Power Inc. et Fortis Inc. visant le rachat d'une participation dans les poteaux auparavant vendue à ces sociétés. Nous avons versé 57,2 M\$ au titre de cette entente en 2010. La nouvelle entente doit obtenir l'approbation réglementaire définitive et

devrait être achevée au premier semestre de 2011. Le prix d'achat sera définitivement fixé à ce moment. Cette entente diminuera nos engagements de paiements pour le raccordement aux poteaux à Terre-Neuve.

Nous avons conclu divers contrats de location-exploitation de matériel et d'autres infrastructures de réseau ainsi que divers contrats d'approvisionnement aux termes de différentes conventions de services et conventions commerciales, ce qui comprend les ententes commerciales que nous avons conclues avec Bell Canada.

Plus de détails portant sur ces engagements sont présentés aux notes 22 et 25 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 et dans les notes équivalentes accompagnant nos états financiers consolidés trimestriels non vérifiés publiés en 2010.

Titrisation de créances

Nous vendons, en vertu d'une convention d'achat et de vente renouvelable, certaines créances à une fiducie de titrisation. Le produit net en espèces en vertu de cette convention a été réduit de 15,0 M\$ et de 22,0 M\$ en mai et en décembre 2010, respectivement. Au 31 décembre 2010, notre produit net en espèces se chiffrait à 128,0 M\$, comparativement à 165,0 M\$ au 31 décembre 2009. Plus de détails portant sur ces conventions sont présentés aux notes 1 et 2 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 et à la note 2 de nos états financiers consolidés trimestriels non vérifiés publiés en 2010.

Utilisation d'instruments financiers dérivés

Nous utilisons régulièrement des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de taux d'intérêt associés à notre dette à court et à long terme ou à des engagements fermes précis. Nous n'avons pas recours aux instruments dérivés à des fins spéculatives. Comme nous ne négocions pas activement les instruments dérivés, le risque de liquidité auquel ces instruments nous exposent n'est pas important.

Au 31 décembre 2010, nous ne détenions aucun instrument dérivé en cours, comme c'était aussi le cas au 31 décembre 2009. Plus de détails sur notre utilisation d'instruments financiers dérivés et sur les conventions comptables que nous suivons sont présentés aux notes 1 et 13 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Nos principaux apparentés demeurent BCE, Bell Canada et le Fonds. Pour plus de détails sur nos opérations entre apparentés et sur notre relation avec BCE et Bell Canada, se reporter à la note 25 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 ainsi qu'aux notes équivalentes accompagnant nos états financiers consolidés trimestriels non vérifiés publiés en 2010.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons et les estimations et hypothèses comptables critiques que nous formulons sont conformes à celles décrites à la note 1 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

Modifications futures des conventions comptables

Le Conseil des normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) modifie constamment certaines normes ou recommandations du *Manuel de l'ICCA*. Nous examinons ces modifications à mesure qu'elles sont proposées et, s'il y a lieu, nous modifierons nos conventions comptables et nos informations à fournir.

Normes internationales d'information financière

Le Conseil des normes comptables a émis une directive en vue de l'harmonisation complète des PCGR du Canada avec les IFRS à compter du 1^{er} janvier 2011. Le passage se fera au cours d'une période transitoire, certaines normes devant être adoptées avant 2011 et d'autres, à la date même de la transition.

Nous préparerons nos états financiers conformément aux IFRS à compter du 1^{er} janvier 2011.

Plan de conversion aux IFRS et progrès vers sa réalisation

Notre plan de conversion aux IFRS consiste en une démarche en quatre étapes pour effectuer le passage aux IFRS, lesquelles s'établissent comme suit :

Première étape - sensibilisation et évaluation initiale

Deuxième étape - évaluation détaillée

Troisième étape - élaboration

Quatrième étape - mise en œuvre

Nous avons terminé les trois premières étapes et presque terminé la mise en œuvre, soit la quatrième étape. Se reporter à notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 pour obtenir une description détaillée de notre plan de conversion et de nos progrès à cette date.

Quatrième étape - mise en œuvre

Cette étape consiste à finaliser nos décisions provisoires en matière de conventions comptables; à préparer notre bilan d'ouverture en vertu des IFRS au 1^{er} janvier 2010; à préparer nos états financiers comparatifs et les notes complémentaires en vertu des IFRS pour 2010; à mettre en œuvre les changements des systèmes et des processus cernés au cours de l'étape de l'élaboration dans toute l'entreprise; à fournir la formation nécessaire sur ces nouvelles normes comptables; à faire le suivi des nouveaux processus de contrôle interne de l'information financière et de contrôles et procédures de communication de l'information, à les perfectionner et à en tester l'efficacité; ainsi qu'à transmettre des communications trimestrielles à notre comité de vérification.

La quatrième étape est en voie d'achèvement et elle se poursuivra jusqu'à la date de conversion, soit le 1^{er} janvier 2011, ainsi que par la suite. Nous suivons bien le plan que nous avons prévu, respectant toutes les étapes et les tâches du plan. Nous avons terminé l'élaboration et l'évaluation des modifications à apporter aux systèmes pour répondre à l'exigence de double présentation de l'information et nous avons pu produire les documents comptables selon les IFRS et selon les PCGR du Canada pour les opérations récurrentes. Pour 2010, nous avons présenté nos résultats conformément aux PCGR du Canada, mais nous avons comptabilisé également à l'interne des résultats provisoires selon les IFRS. Nous continuerons de réviser ces résultats tout au long de l'exercice, à mesure que nous perfectionnerons nos processus et finaliserons nos choix de conventions comptables.

À la suite de notre analyse des IFRS et de l'établissement d'une comparaison avec nos conventions comptables selon les PCGR du Canada, nous avons repéré plusieurs différences, qui ont maintenant été quantifiées. Parmi celles-ci, un bon nombre ne comportera pas d'incidences importantes sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation. Bien que nous ayons repéré les principales différences qui auront une incidence sur nos états financiers, nous avons également établi que, de façon générale, nous nous conformons aux IFRS dans bien des secteurs. Ces principales différences comptables sont décrites ci-dessous afin de permettre une meilleure compréhension des effets de notre conversion aux IFRS d'après nos décisions provisoires en matière de conventions comptables; les lecteurs sont priés de noter que l'utilisation de ces renseignements à toute autre fin peut ne pas être appropriée. Nous continuerons de surveiller les changements apportés aux IFRS tout au long de 2011 et d'effectuer les examens et les évaluations pertinents. Comme nous n'avons pas encore préparé de jeu complet d'états financiers annuels en vertu des IFRS, les chiffres présentés ci-après n'ont pas été audités. L'analyse qui suit ne doit pas être perçue comme une liste exhaustive des modifications qui découleront de notre transition aux IFRS puisque les montants présentés et les conventions décrites pourraient changer, étant donné que nous n'avons pas terminé d'analyser les conséquences de notre adoption de ces normes, le 1^{er} janvier 2011.

Première application des IFRS

IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, fournit des directives au sujet de la première application des IFRS. Nous sommes tenus d'appliquer des conventions comptables en vertu des IFRS qui soient conformes aux normes en vigueur à la date de clôture de la période pour laquelle nous présentons nos premiers états financiers annuels, soit le 31 décembre 2011. Nous sommes tenus d'appliquer ces conventions rétrospectivement afin de dresser le bilan d'ouverture en vertu des IFRS de transition, soit le 1^{er} janvier 2010. Par ailleurs, IFRS 1 prévoit certaines exemptions, obligatoires ou facultatives, à cette règle générale. Nous avons choisi d'utiliser certaines exemptions afin d'atténuer la complexité inhérente au passage aux IFRS, dans la mesure où le coût lié à la non-utilisation d'une exemption serait largement supérieur aux avantages qu'en retireraient les utilisateurs de nos états financiers.

Nous prévoyons que les exemptions importantes suivantes s'appliqueront à l'adoption.

Regroupements d'entreprises

Selon IFRS 1, un nouvel adoptant peut décider de ne pas appliquer rétrospectivement IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, à des regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition aux IFRS. L'application rétrospective d'IFRS 3 exigerait un important effort d'analyse et un travail considérable pour le retraitement des regroupements d'entreprises qui se sont produits depuis notre établissement. Nous choisirons d'appliquer IFRS 3 aux regroupements d'entreprises effectués à compter du 1^{er} janvier 2010.

Avantages du personnel

Selon IFRS 1, un nouvel adoptant peut décider de ne pas appliquer rétrospectivement IAS 19, *Avantages du personnel*, à des gains et des pertes actuariels cumulés qui existaient avant la date de transition aux IFRS. L'application rétrospective d'IAS 19 exigerait un important travail de recalcul des gains et pertes actuariels comptabilisés depuis la création de nos régimes d'avantages sociaux. Nous choisirons, par conséquent, de comptabiliser directement l'ensemble des gains et pertes actuariels cumulés relatifs aux régimes d'avantages sociaux dans les bénéfices non répartis à la date de transition.

Opérations de paiement fondé sur des actions

Aux termes d'IFRS 1, un nouvel adoptant est encouragé à appliquer, sans y être tenu, IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, aux instruments de capitaux propres attribués au plus tard le 7 novembre 2002 et aux instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 et acquis avant la plus tardive des dates suivantes : la date de transition aux IFRS et le 1^{er} janvier 2005. L'application rétrospective d'IFRS 2 exigerait un important travail pour déterminer la date à laquelle les instruments de capitaux propres sont estimés être acquis ainsi que des ajustements au calendrier de comptabilisation des charges correspondantes. Nous choisirons de ne pas appliquer IFRS 2 aux instruments de capitaux propres acquis avant le 1^{er} janvier 2010.

Coûts d'emprunt

Aux termes d'IFRS 1, un nouvel adoptant peut appliquer les dispositions transitoires énoncées aux paragraphes 27 et 28 d'IAS 23, *Coûts d'emprunt*, qui autorisent un nouvel adoptant à incorporer les coûts d'emprunt relatifs aux actifs qualifiés pour lesquels la date de commencement pour l'incorporation dans le coût de l'actif est antérieure au 1^{er} janvier 2010, date effective de la transition aux IFRS. L'application rétrospective d'IAS 23 exigerait un important travail pour déterminer quels coûts d'emprunt seraient incorporés. Nous choisirons de ne pas appliquer IAS 23 aux coûts d'emprunt relatifs aux actifs admissibles pour lesquels la date de commencement est antérieure au 1^{er} janvier 2010, car nous croyons que l'effet serait négligeable.

Estimations

Conformément à IFRS 1, les estimations établies selon les IFRS par une entité à la date de transition aux IFRS doivent être cohérentes avec les estimations établies à la même date selon les PCGR appliqués antérieurement, sauf si des éléments probants objectifs montrent que ces dernières

estimations étaient erronées. Nos estimations établies selon les IFRS au 1^{er} janvier 2010 sont cohérentes avec les estimations établies selon les PCGR du Canada à la même date.

En vertu des PCGR du Canada, nous avons constaté une réduction de valeur des actifs incorporels à durée de vie limitée, que nous avons estimée à 1 540,7 M\$ et qui a été comptabilisée au quatrième trimestre de 2010. Nous procédons actuellement à l'évaluation de l'incidence de cette écriture en vertu des IFRS.

Principaux changements prévus

Les IFRS s'inscrivent dans un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada. Toutefois, il existe d'importantes différences dans certains domaines touchant à la comptabilisation, à l'évaluation et à la communication de l'information. Même si l'adoption des IFRS ne modifiera pas nos flux de trésorerie réels, elle donnera lieu à certains changements en ce qui concerne la présentation de notre situation financière et de nos résultats d'exploitation. Nous présentons ci-après les principales différences comptables qui auront une incidence sur nos états financiers consolidés. La façon de présenter certains éléments en vertu des IFRS n'a pas été modifiée, par souci de clarté et pour le rapprochement proposé ici uniquement.

Le tableau qui suit présente un rapprochement non audité de certains montants correspondant aux écarts relevés entre les PCGR du Canada et les IFRS à l'occasion de l'établissement de notre bilan d'ouverture consolidé au 1^{er} janvier 2010 et de notre état des résultats consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010. Les rapprochements et les commentaires fournis visent à mettre en lumière les points les plus importants; ils ne doivent pas être considérés comme complets ni définitifs.

Bilan consolidé (non audité) (en millions de dollars)	Notes	Au 31 décembre 2009, selon les PCGR du Canada	Incidence de la transition aux IFRS	Au 1 ^{er} janvier 2010, selon les IFRS	Au 31 décembre 2010, selon les IFRS
Actif					
Actif à court terme					
Débiteurs	H	304,0 \$	165,0 \$	469,0 \$	624,8 \$
Actif d'impôts futurs	A	57,6	(57,6)	-	-
Autres actifs à court terme		70,7	-	70,7	124,4
		432,3	107,4	539,7	749,2
Dépenses en immobilisations					
Immobilisations corporelles	C	3 662,8	(289,5)	3 373,3	3 359,5
Actifs incorporels à durée de vie limitée		3 069,8	-	3 069,8	1 372,2
		6 732,6	(289,5)	6 443,1	4 731,7
Autres actifs					
Actifs d'impôts futurs	A,C	4,2	57,6	61,8	133,5
Actif au titre des prestations constituées	D	418,0	(418,0)	-	-
Autres actifs		2 930,7	-	2 930,7	2 940,6
		3 352,9	(360,4)	2 992,5	3 074,1
Total de l'actif		10 517,8 \$	(542,5) \$	9 975,3 \$	8 555,0 \$
Passif et avoir des associés					
Passif à court terme					
Créiteurs et charges à payer	F	416,2 \$	(37,3) \$	378,9 \$	333,5 \$
Provisions courantes	F	-	37,3	37,3	14,0
Dette à court terme	H	40,0	165,0	205,0	377,2
Effets à payer aux apparentés		2,6	-	2,6	48,7
Tranche à court terme de la dette à long terme		17,2	-	17,2	427,4
Autres passifs à court terme		55,3	-	55,3	238,3
		531,3	165,0	696,3	1 439,1
Passif d'impôts futurs	D,J	421,6 \$	(129,3) \$	292,3 \$	- \$
Dette à long terme		2 759,9	-	2 759,9	2 360,9
Passif au titre des prestations constituées	D	382,9	417,2	800,1	998,7
Crédits reportés et autres passifs à long terme	F	34,8	(3,9)	30,9	35,5
Provisions à long terme	F	-	3,9	3,9	2,9
Total du passif		4 130,5	452,9	4 583,4	4 837,1
Part des porteurs sans contrôle	C,D	1 587,9	(183,6)	1 404,3	794,9
Avoir des associés	C,D,J	4 799,4	(811,8)	3 987,6	2 923,0
Total du passif et de l'avoir des associés		10 517,8 \$	(542,5) \$	9 975,3 \$	8 555,0 \$

**État consolidé des résultats
(non audité)**

Exercice terminé le 31 décembre 2010 (en millions de dollars)	Notes	Selon les PCGR du Canada	Incidence de la transition aux IFRS	Selon les IFRS
Produits d'exploitation	B	2 785,1 \$	22,3 \$	2 807,4 \$
Charges				
Charges d'exploitation	B,D,I	1 444,2	(13,0)	1 431,2
Amortissement	C,E	703,9	(10,4)	693,5
Réduction de valeur d' actifs incorporels à durée de vie limitée		1 540,7	-	1 540,7
Frais de restructuration et autres frais	I	29,1	(0,9)	28,2
Bénéfice d'exploitation		(932,8)	46,6	(886,2)
Intérêts débiteurs	D,E,H	162,3	189,2	351,5
Autres charges (produits)	C,D,H,K	14,0	(151,9)	(137,9)
Perte avant les éléments ci-dessous		(1 109,1)	9,3	(1 099,8)
Impôts sur les bénéfices		(216,5)	(59,3)	(275,8)
Perte avant la part des porteurs sans contrôle		(892,6)	68,6	(824,0)
Recouvrement au titre de la part des porteurs sans contrôle	G	(401,4)	(401,4)	-
Perte nette liée aux activités poursuivies		(491,2) \$	(332,8) \$	(824,0) \$
Perte nette liée aux activités abandonnées	K	(5,9)	4,1	(1,8)
Perte nette		(497,1)	(328,7)	(825,8)

Explication des écarts et ajustements

Les IFRS s'inscrivent dans un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada. Toutefois, il existe d'importantes différences dans certains domaines touchant à la comptabilisation, à l'évaluation et à la communication de l'information. Même si l'adoption des IFRS ne modifiera pas nos flux de trésorerie réels, elle donnera lieu à certains changements en ce qui concerne la présentation de notre situation financière et de nos résultats d'exploitation. Afin de permettre aux utilisateurs de nos états financiers de mieux comprendre la nature de ces changements, nous ajusterons notre bilan consolidé en vertu des PCGR du Canada de manière à rendre compte de la transition aux IFRS au 1^{er} janvier 2010 et nous fournirons un rapprochement de notre état consolidé des résultats avec le même état en vertu des IFRS, comme il est présenté ci-dessus. Les effets de la transition aux IFRS sont décrits ci-dessous.

(A) Actif/passif d'impôts futurs

En vertu des PCGR du Canada, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont classés selon qu'ils sont à court terme ou à long terme. En vertu des IFRS, tous les actifs et passifs d'impôts futurs sont classés comme étant à long terme. Par conséquent, l'actif d'impôts futurs à court terme de 57,6 M\$ sera reclassé dans l'actif d'impôts futurs à long terme au 1^{er} janvier 2010.

(B) Produits d'exploitation et charges d'exploitation

Nous avons conclu certaines ententes d'utilisation conjointe de poteaux avec des entreprises de services publics, qui nous donnent le droit d'utiliser l'espace sur les poteaux que possèdent ces entreprises de services publics, lesquelles à leur tour ont le droit d'utiliser l'espace situé sur les poteaux que nous possédons. Les montants à recevoir ou à payer ne sont pas réglés en espèces, ce qui donne lieu à une opération non monétaire. En vertu des PCGR du Canada, les opérations non monétaires sont évaluées à la juste valeur des services fournis, tandis qu'en vertu des IFRS, elles sont évaluées à la juste valeur des services reçus. Par conséquent, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les produits d'exploitation et les charges d'exploitation selon les IFRS augmenteront de 22,3 M\$.

(C) Immobilisations corporelles

Pour amortir nos immobilisations, nous utilisons dans le cadre des PCGR du Canada la méthode de l'amortissement par classes homogènes, selon laquelle les gains et pertes à la cession ou à la mise hors service d'immobilisations ne sont pas comptabilisés séparément. Comme cette méthode n'est pas applicable dans le cadre des IFRS, nous procéderons à une modification de convention comptable en adoptant rétrospectivement la méthode de l'amortissement linéaire, ce qui diminuera de 289,5 M\$ le chiffre de nos immobilisations corporelles dans notre bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2010. De la même façon, la part des porteurs sans contrôle a diminué de 88,0 M\$, le passif d'impôts futurs a baissé de 52,1 M\$ et les bénéfices non répartis ont reculé de 149,4 M\$, pour rendre compte de l'incidence nette de l'ajustement rétrospectif. Le passage de l'amortissement par classes homogènes à l'amortissement linéaire donnera lieu par ailleurs à une baisse de 9,9 M\$ de la charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010. En outre, les gains et pertes à la cession ou à la mise hors service des immobilisations corporelles seront calculés et comptabilisés séparément, ce qui donnera lieu à une augmentation de 3,6 M\$ des autres charges pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010.

(D) Avantages du personnel

En vertu des PCGR du Canada, les gains et pertes actuariels qui découlent du calcul de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime sont comptabilisés de manière systématique et uniforme, sous réserve d'un amortissement minimal fondé sur la méthode du « corridor ». Le « corridor » correspond à 10 % du montant le plus élevé des deux suivants : l'obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice et la valeur de marché des actifs du régime au début de l'exercice. Les gains et pertes actuariels sont reportés et ceux qui dépassent le « corridor » de 10 % sont amortis à titre de composante de la charge de retraite, selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur la durée de vie active résiduelle moyenne prévue des employés actifs ou sur la durée de vie résiduelle moyenne des employés retraités. Les gains et pertes actuariels inférieurs au corridor de 10 % sont reportés.

En vertu des IFRS, nous choisirons de comptabiliser l'ensemble des gains et pertes actuariels immédiatement dans un état du résultat étendu distinct, sans les comptabiliser dans le compte de résultat des périodes subséquentes. Par conséquent, les gains et pertes actuariels, ainsi que tous les autres ajustements exigés au passif minimal, seront comptabilisés directement dans les bénéfices non répartis à la fin de chaque période. Notre charge de retraite sera également touchée par ces choix de méthodes comptables.

L'incidence nette de la transition aux IFRS au 1^{er} janvier 2010 consiste en une diminution de 418,0 M\$ de l'actif au titre des prestations constituées, en une augmentation de 417,2 M\$ du passif au titre des prestations constituées, en une réduction de 204,4 M\$ du passif d'impôts futurs, en une baisse de 95,6 M\$ de la part des porteurs sans contrôle et en une diminution de 535,2 M\$ des bénéfices non répartis.

En vertu des PCGR du Canada, un montant net total des coûts des prestations de 88,7 M\$ est présenté dans les charges d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010. En vertu des IFRS, le montant net total du coût des prestations de 81,1 M\$ pour la même période comprend un coût des services rendus de 52,5 M\$, présenté dans les charges d'exploitation, des frais d'intérêt de 187,1 M\$ liés aux passifs des régimes, présentés dans les intérêts débiteurs, et un rendement prévu des actifs des régimes de 158,5 M\$, présenté dans les autres charges (produits).

(E) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

En vertu des PCGR du Canada, la charge de désactualisation relative aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est présentée comme une composante de la charge d'amortissement. En vertu des IFRS, la charge de désactualisation sera présentée comme une composante des intérêts débiteurs. Cette modification entraînera dans le compte de résultat une diminution de la charge d'amortissement - et une augmentation correspondante des intérêts débiteurs - de 0,5 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010.

F) Provisions

En vertu des PCGR du Canada, les crédateurs, charges à payer et provisions sont combinés et présentés au bilan dans un poste unique. Toutefois, en vertu des IFRS, les provisions doivent être présentées séparément des passifs et charges à payer. Les provisions courantes de 37,3 M\$ seront présentées séparément des fournisseurs et autres crédateurs et les provisions à long terme de 3,9 M\$ seront présentées séparément des crédits reportés et autres passifs à long terme dans le bilan d'ouverture en vertu des IFRS au 1^{er} janvier 2010.

G) Part des porteurs sans contrôle

En vertu des PCGR du Canada, la part des porteurs sans contrôle est classée à titre de composante distincte entre le passif et les capitaux propres au bilan, et à titre de composante du bénéfice net à l'état des résultats. En vertu des IFRS, la part des porteurs sans contrôle sera classée comme une composante des capitaux propres distincte des capitaux propres de la société mère; le bénéfice attribuable à la part des porteurs sans contrôle ne sera pas déduit du bénéfice net de la période. Par conséquent, la part des porteurs sans contrôle a diminué de 401,4 M\$, ce qui a entraîné une hausse de 401,4 M\$ de la perte nette liée aux activités poursuivies pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010.

H) Titrisation des créances

En vertu des PCGR du Canada, nous comptabilisons les cessions de créances liées à notre programme de titrisation comme des ventes d'actifs lorsque nous cédonc le contrôle des créances en contrepartie d'un produit autre que les droits de bénéficiaire conservés sur ces créances, lesquels sont portés en diminution du total des créances clients. Nous comptabilisons une perte au moment de la décomptabilisation des créances, qui correspond à l'excédent de la valeur comptable des créances sur la juste valeur de la contrepartie reçue. Les frais d'administration du programme sont constatés dans les autres charges.

La vente des créances à la fiducie de titrisation, dans le cadre de notre programme de titrisation, ne pourra plus faire l'objet d'une décomptabilisation en vertu des IFRS. Par conséquent, le produit net de la cession sera classé dans la dette à court terme, ce qui donnera lieu à une augmentation de 165,0 M\$ des débiteurs et de la dette à court terme à la date de transition. Les frais d'administration du programme correspondants, qui s'élèvent à 1,6 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, seront reclassés dans les intérêts débiteurs en vertu des IFRS, plutôt que dans les autres charges en vertu des PCGR du Canada

I) Frais de restructuration

Certains frais qui sont considérés comme des frais de restructuration en vertu des PCGR du Canada sont classés dans les charges d'exploitation en vertu des IFRS. Ces frais entraîneront dans le compte de résultat une diminution des frais de restructuration et autres frais - et une augmentation correspondante des charges d'exploitation - de 0,9 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010.

J) Taux d'inclusion des actifs incorporels

En vertu des PCGR du Canada, nous considérons une portion de 75 % du solde des actifs incorporels comme assiette d'imposition servant à déterminer les écarts temporaires aux fins du calcul des impôts futurs. En vertu des IFRS, l'assiette d'imposition correspondra à 100 % du solde des actifs incorporels. Cette modification donnera lieu à une augmentation du passif d'impôts futurs de 127,2 M\$ sur notre bilan d'ouverture et à une diminution correspondante des bénéfices non répartis.

K) Ajustements du bilan après la clôture

En décembre 2010, nous avons réduit de 4,6 M\$ nos débiteurs liés à la vente de nos activités de DSA par suite de la constitution d'une provision pour la perte estimative au règlement de l'ajustement du bilan après la clôture. En vertu des PCGR du Canada, la vente initiale et l'ajustement qui en découle sont présentés dans la perte nette liée aux activités abandonnées. En vertu des IFRS, la vente de nos activités de DSA n'est pas admissible à la présentation dans les activités abandonnées; par conséquent,

nos charges d'exploitation ont augmenté de 4,6 M\$ et la perte nette liée aux activités abandonnées a diminué de 4,1 M\$, après impôts, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010.

MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les modifications apportées à la réglementation au cours du quatrième trimestre de 2010, et jusqu'au 8 février 2011 inclusivement, qui ont ou pourraient avoir une incidence importante sur nos activités, sont les suivantes :

Requête déposée auprès du gouverneur en conseil par Rogers Communications Partnership Inc. (Rogers) au sujet du mécanisme de compte de report du CRTC

Dans la décision de télécom 2010-805, le CRTC a approuvé la proposition révisée de Bell Canada visant l'emploi des fonds approuvés de 306,3 M\$ de son compte de report pour l'utilisation de la technologie sans fil HSPA+ plutôt que la technologie DSL sur fil aux fins de l'expansion des services à large bande dans les 112 communautés pour lesquelles l'application du programme de Bell Canada financé à même le compte de report a été approuvée. Le 26 janvier 2011, Rogers a déposé une requête demandant que le gouverneur en conseil modifie la décision de télécom 2010-805. La requête vise à : i) limiter à 15 le nombre de communautés approuvées par le CRTC dans le cadre de son acceptation de la proposition de Bell Canada au sujet de la technologie HSPA, que Bell Canada se propose de servir au cours de la première année (2011) de son plan quadriennal, et ii) exiger la tenue d'enchères concurrentielles relatives aux fonds du compte de report devant être employés pour servir les 97 autres communautés approuvées. Aux termes de la proposition d'enchères, l'enchérisseur qui demanderait le montant de subventions le moins élevé pour la mise en place de services à large bande dans ces communautés aurait accès aux fonds du compte de report de Bell Canada.

Le gouverneur en conseil peut, jusqu'au 29 octobre 2011, choisir de modifier ou d'invalider la décision, ou de renvoyer la question au CRTC pour que celui-ci réexamine toute ou une partie de sa décision.

L'approbation de cette requête entraînerait la possibilité pour d'autres parties que Bell Canada d'employer une partie des fonds de 306,3 M\$ du compte de report en vue de l'expansion des services à large bande dans certaines des communautés approuvées. Elle entraînerait aussi la possibilité que Bell Canada doive remettre aux clients résidentiels admissibles, sous forme de rabais, un montant supérieur au montant de 250 M\$ déjà approuvé par le CRTC.

La décision du CRTC ou la réponse donnée à la requête de Rogers ne devraient pas avoir d'incidence importante sur nos résultats financiers, compte tenu de notre arrangement avec Bell Canada. De plus amples renseignements sur le compte de report sont fournis à la note 22 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

Examen par le Parlement de la facturation à l'utilisation (FFU)

Le 20 novembre 2008, le CRTC a publié l'Avis public Télécom 2008-19 dans lequel il a amorcé une nouvelle instance afin de se pencher sur les pratiques de gestion du trafic Internet pour les services Internet de détail et de gros. Le CRTC a demandé des observations, avec justifications à l'appui, sur les changements de la consommation de la bande passante qui peuvent mener à une congestion du réseau; sur les pratiques techniques ou économiques de gestion du trafic Internet qui sont actuellement disponibles ou qui pourraient être élaborées dans l'avenir; ainsi que sur l'incidence de ces pratiques sur les utilisateurs finaux. De plus, le CRTC a examiné le caractère approprié de la mise en œuvre de mesures réglementaires liées à la gestion du trafic Internet par les fournisseurs de services Internet (les FSI). Le CRTC a publié sa décision le 21 octobre 2009, qui maintient la flexibilité des FSI de gérer leurs réseaux, et il a établi certaines exigences de transparence. Le CRTC a approuvé l'utilisation de pratiques de gestion du trafic Internet de nature technique, notamment les pratiques de gestion du trafic Internet liées à des applications précises comme celles que nous utilisons; a encouragé l'utilisation de pratiques de nature économique de gestion du trafic Internet comme la facturation à l'utilisation; et a établi un cadre selon lequel les plaintes futures relatives à la gestion du trafic seront évaluées.

Le 13 mars 2009, Bell Canada et nous-mêmes avons proposé des tarifs prévoyant la FFU pour les services d'accès par passerelle (SAP) résidentiels de gros, conformément aux modifications de prix que nous avons instaurées depuis le 1^{er} février 2007, pour nos services Internet de détail. Le 12 août 2009, dans son Ordonnance de télécom 2009-484, le CRTC a approuvé de manière provisoire la requête de Bell Canada et la nôtre visant l'introduction de la facturation à l'utilisation, accompagnée d'une date de mise en œuvre proposée située 90 jours après l'approbation provisoire du CRTC le 12 août 2009. Par suite de plaintes reçues au sujet de la date de mise en œuvre proposée, le CRTC a confirmé, le 21 octobre 2009, dans la décision de télécom 2009-658, l'approbation provisoire qu'il avait accordée à Bell Canada et nous-mêmes en vue de l'introduction de la facturation à l'utilisation pour les SAP, mais a reporté la date de mise en œuvre, indiquant que les questions de mise en œuvre seraient abordées dans sa décision finale.

Le 6 mai 2010, le CRTC a finalement approuvé, dans la décision de télécom 2010-255, notre proposition et celle de Bell Canada d'instaurer la facturation à l'utilisation pour les services de gros, sous réserve de certains changements. En particulier, le CRTC a établi que les tarifs de facturation à l'utilisation devraient comprendre une composante forfaitaire fondée sur les coûts, que le CRTC a ajustée à la baisse compte tenu de l'instauration de la facturation à l'utilisation, et (la facturation à l'utilisation étant une pratique de gestion du trafic Internet) une composante de la facturation à l'utilisation qui varierait en fonction de l'utilisation, fondée sur les propres composantes de la facturation à l'utilisation de détail de l'entreprise de télécommunications. Le 28 mai 2010, Bell Canada et nous-mêmes avons demandé que le CRTC réexamine et modifie sa décision relativement à certains des changements demandés aux tarifs proposés.

Le 28 octobre 2010, le CRTC a approuvé, dans la décision de télécom 2010-802, un bon nombre des modifications demandées par Bell Canada et nous-mêmes, mais a refusé de rajuster les coûts liés à la détermination de la composante forfaitaire des SAP. Le même jour, le CRTC a sollicité, dans l'Avis de consultation de télécom 2010-803, des commentaires sur la question de savoir si les tarifs de facturation à l'utilisation fixés pour les SAP ou les services équivalents devraient être inférieurs aux tarifs de facturation à l'utilisation au détail comparables des ESLT et des entreprises de câblodistribution, et dans l'affirmative, quel serait l'écart. Le 14 décembre 2010, Bell Canada et nous-mêmes avons modifié notre proposition de tarifs de facturation à l'utilisation de gros conformément à la décision de télécom 2010-802, et nous avons indiqué que nos nouveaux tarifs proposés entreraient en vigueur le 1^{er} mars 2011.

Le 25 janvier 2011, le CRTC a publié sa décision au sujet de l'Avis de consultation de télécom 2010-803, dans la décision 2011-44, établissant que les taux de la facturation à l'utilisation de gros doivent être fixés de manière à être inférieurs de 15 % aux tarifs de facturation à l'utilisation comparables de l'entreprise de télécommunications pour ses services Internet de détail.

Le 26 janvier 2011, Vaxination Informatique, consultant en TI, a déposé une requête auprès du gouverneur en conseil, demandant que le gouverneur en conseil examine et renverse la décision de télécom 2010-802 et la décision 2011-44. Parallèlement, plusieurs petits FSI et utilisateurs finaux ont lancé une campagne pour mobiliser l'opposition publique relativement à la facturation à l'utilisation. Le 3 février 2011, Bell Canada et nous-mêmes avons demandé que l'entrée en vigueur de nos tarifs de facturation à l'utilisation de gros soit reportée au 1^{er} mai 2011, de manière à procéder à certains ajustements découlant de la décision du CRTC du 25 janvier 2011.

Un comité parlementaire constitué le 1^{er} février 2011 effectue l'étude des décisions relatives à la facturation à l'utilisation entre le 3 février 2011 et le 10 février 2011. Également, le 8 février 2011, le CRTC a amorcé une instance visant l'examen de ses décisions relatives à la facturation à l'utilisation et a suspendu l'entrée en vigueur des tarifs de facturation à l'utilisation de gros en attendant la conclusion de cet examen. Nous ne savons pas pour l'instant quelle incidence auront ces examens des décisions relatives à la facturation à l'utilisation sur les offres de services Internet de gros. Jusqu'ici, nous n'avons proposé la facturation à l'utilisation pour nos services Internet de gros que dans certaines parties de notre territoire en Ontario et au Québec, où la demande de services de gros est restreinte.

Services Internet haute vitesse de gros

Le CRTC a rendu en août 2010 sa décision dans une instance en vue de déterminer si les compagnies de téléphone (dont nous-mêmes) et les câblodistributeurs devaient être tenus d'offrir à leur concurrents fournisseurs de services Internet (FSI) l'accès à leurs réseaux de fibre optique haute vitesse de la prochaine génération. Dans cette décision, le CRTC impose aux entreprises de services locaux titulaires (ESLT) de fournir à leurs FSI concurrents un accès de gros à leurs installations de fibre optique jusqu'au nœud à des vitesses égales à celles qu'ils offrent à leurs consommateurs de services Internet de détail. Le CRTC a autorisé les ESLT à facturer l'accès aux installations de fibre optique jusqu'au nœud au coût majoré de 10 %, comparativement à des services similaires d'accès à l'infrastructure traditionnelle. Cependant, le CRTC indique dans ses conclusions qu'aucun nouveau service d'accès Internet haute vitesse de gros n'est nécessaire. Le CRTC n'a pas exigé de fournir un accès prescrit aux installations de FTTH, mais cette exigence demeure envisageable.

Le CRTC a également reconnu la nécessité d'établir un régime de réglementation qui traite plus équitablement les câblodistributeurs et les compagnies de téléphone. La décision enjoint aux câblodistributeurs de modifier leurs services Internet de gros de façon à fournir un degré supérieur de groupement des services au moyen du plus petit nombre possible de points d'interconnexion, de manière à fournir un service qui ressemble plus à celui fourni par Bell Canada.

Le gouverneur en conseil avait jusqu'au 29 novembre 2010 pour renverser la décision du CRTC, mais il ne l'a pas fait.

Révision des tarifs des lignes locales dégroupées

Comme il est décrit en détail dans notre rapport de gestion de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, Bell Canada et nous-mêmes avons proposé, le 2 juin 2009, une modification des tarifs actuellement appliqués à notre service de gros offrant l'accès aux lignes locales dégroupées à nos concurrents des régions situées en Ontario et au Québec. Nous avons par ailleurs demandé au CRTC de maintenir provisoirement les tarifs actuels dans l'attente de sa décision définitive. Les sociétés ont fourni des études de coût récentes à l'appui de leur demande tarifaire. Le 14 décembre 2009, le CRTC a publié l'Ordonnance de télécom 2009-775 et a rendu provisoires les tarifs actuels de lignes locales pendant qu'il complète l'examen des études de coût mises à jour des sociétés.

Le 12 janvier 2011, dans la décision de télécom 2011-12, le CRTC a approuvé les tarifs révisés mensuels récurrents pour certaines lignes dégroupées et les frais de service révisés pour d'autres lignes dégroupées. Ces tarifs s'appliqueront de façon rétroactive à la date de l'approbation provisoire, le 14 décembre 2009. Étant donné le faible volume que ce service représente pour nous, l'incidence de cette décision ne devrait pas être importante.

Radiodiffusion canadienne dans les nouveaux médias

Comme il est décrit en détail dans notre rapport de gestion du deuxième trimestre terminé le 30 juin 2010, le CRTC a renvoyé devant la Cour fédérale d'appel la question juridique qui consiste à déterminer si les FSI sont assujettis à la *Loi sur la radiodiffusion* et, par conséquent, assujettis à la réglementation en matière de radiodiffusion. La Cour fédérale d'appel a publié sa décision le 7 juillet 2010, dans laquelle elle a conclu que les FSI « n'exploitent pas, en tout ou en partie, des "entreprises de radiodiffusion" assujetties à la *Loi sur la radiodiffusion* lorsqu'ils permettent, à titre de FSI, aux utilisateurs finaux d'accéder à la radiodiffusion par Internet ». Le 27 septembre 2010, l'Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists, la Canadian Media Production Association, la Guilde canadienne des réalisateurs et la Writers Guild of Canada ont déposé une demande devant la Cour suprême du Canada afin d'obtenir l'autorisation d'appeler de la décision de la Cour d'appel fédérale du 7 juillet 2010. Si la Cour suprême autorise la demande d'appel, annule la décision de la Cour fédérale d'appel et, ce faisant, établit que les FSI exploitent effectivement des entreprises de radiodiffusion lorsqu'ils permettent, à titre de FSI, aux utilisateurs finaux d'accéder à la « radiodiffusion » par Internet, le CRTC aurait alors la compétence requise pour percevoir une cotisation sur les produits des FSI, laquelle pourrait servir (en tout ou en partie) à subventionner la création et la distribution de contenu canadien dans les nouveaux médias.

Tarifs de distribution/valeur des signaux

Comme il est décrit en détail dans notre rapport de gestion de l'exercice terminé le 31 décembre 2009 et dans celui du premier trimestre terminé le 31 mars 2010, le CRTC a renvoyé la question de sa compétence en matière d'imposition du régime de compensation pour la valeur des signaux devant la Cour fédérale d'appel. Les 13 et 14 septembre 2010, la Cour fédérale d'appel a entendu les arguments des parties à ce sujet; elle devrait rendre sa décision prochainement. L'instauration du régime de compensation pour la valeur des signaux dépendra du résultat de la procédure judiciaire.

Obligation d'offrir les services, fonds de subvention de contribution et autres points

Le CRTC maintient un régime de subvention de contribution afin de soutenir les services téléphoniques locaux dans les zones de desserte à coût élevé des régions rurales et éloignées. Cette subvention est financée grâce à une imposition sur certains produits d'exploitation dans le secteur, laquelle a été établie à 0,81 % des produits d'exploitation tirés des services de télécommunications admissibles en 2009 et à 0,73 % de ces produits en 2010. Bien que nous retirions des liquidités du fonds de subvention de contribution, nous y versons également des cotisations. Le 28 janvier 2010, le CRTC a amorcé une instance visant l'examen des questions liées à l'accès aux services de télécommunications de base. L'instance comprend un examen de l'obligation d'offrir les services, de l'objectif des services de base et du régime de subvention de contribution liés aux services locaux, y compris l'examen de la possibilité d'imposer une contribution liée aux services à large bande ou d'inclure les services à large bande dans la portée du régime de contribution. L'instance comprenait également un nouvel examen des cadres de la concurrence dans les services locaux et de la transférabilité des numéros de services sans fil dans les territoires des petites ESLT.

Le dossier de cette instance est clos depuis novembre 2010. La conclusion de cette instance pourrait donner lieu à des modifications de divers régimes réglementaires, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos activités et nos résultats financiers. L'instance pourrait également donner lieu à une modification de l'objectif de services de base, notamment l'attribution d'un mandat pour le déploiement des services à large bande dans des zones non rentables. Une décision finale devrait être rendue au cours du premier trimestre de 2011.

Comme il est décrit dans notre rapport de gestion du troisième trimestre terminé le 30 septembre 2010, le CRTC a approuvé notre proposition d'utiliser des coûts plus élevés dans le calcul des subventions de contribution, ce qui s'est traduit par une hausse des produits tirés des subventions que nous prévoyons recevoir en 2010 et en 2011.

Tarifs liés aux structures de soutènement

Le 2 décembre 2010, le CRTC a rendu une décision qui nous est favorable, dans laquelle elle approuve les nouveaux tarifs révisés des tarifs liés aux structures de soutènement (poteaux, fils et canaux) et qui a donné lieu à une augmentation de nos produits nets. Ces tarifs ont été appliqués de façon rétroactive à la date de l'approbation provisoire, le 21 juillet 2009. Le CRTC a par ailleurs établi un processus de suivi afin d'examiner deux autres questions connexes; le résultat de cette procédure pourrait aussi avoir une incidence favorable sur nos résultats financiers.

Règles de propriété étrangère

Pour donner suite à un engagement pris par le gouvernement fédéral dans son discours du Trône de mars 2010, Industrie Canada a publié, en juin 2010, un document de consultation intitulé « Ouvrir les portes du Canada à l'investissement étranger dans les télécommunications : Options de réforme ». Le document de consultation vise à obtenir les commentaires du public sur les propositions de réforme des restrictions du contrôle et de la propriété étrangère au Canada, lesquelles s'appliquent actuellement aux fournisseurs de services de télécommunications exploitant des installations qui fournissent des services de télécommunications au Canada, communément appelés « entreprises de télécommunications », y compris nous-mêmes et bon nombre de nos concurrents. Le document de consultation d'Industrie Canada présente trois différentes options de réforme de la propriété étrangère aux fins de commentaires. La première option prévoit la hausse de la limite autorisée de propriété

étrangère des actions à droit de vote à 49 %, tant pour les entreprises de télécommunications que pour les détenteurs de licences de radiodiffusion (y compris les entreprises de distribution de radiodiffusion), tout en conservant l'exigence actuelle selon laquelle le contrôle de fait doit être détenu par des Canadiens. La deuxième option abrogerait les restrictions de contrôle et de propriété étrangère pour les entreprises de télécommunications dont les produits représentent un maximum de 10 % des produits annuels tirés des télécommunications au Canada (les règles existantes pour les détenteurs de licences de radiodiffusion, y compris les entreprises de distribution de radiodiffusion, demeurerait inchangées). La troisième option abrogerait les règles susmentionnées pour toutes les entreprises de télécommunications, sans égard à leur quote-part des produits annuels tirés des télécommunications au Canada, mais conserverait les règles existantes pour les détenteurs de licences de radiodiffusion, y compris les entreprises de distribution de radiodiffusion. La consultation d'Industrie Canada s'est conclue le 30 juillet 2010. Le 22 novembre 2010, le ministre de l'Industrie a annoncé qu'il trancherait la question sur les règles de propriété étrangère en même temps qu'il rendra ses décisions concernant les règles relatives au processus d'enchères du nouveau spectre de services de 700 MHz, dans le cadre d'une approche réglementaire intégrée. Les consultations relatives au spectre de services de 700 MHz ont ensuite commencé le 30 novembre 2010. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire laquelle des trois options de réforme sera mise en œuvre, le cas échéant.

HYPOTHÈSES FORMULÉES LORS DE LA PRÉPARATION DES INFORMATIONS PROSPECTIVES ET RISQUES POUVANT AVOIR UNE INCIDENCE SUR NOS ACTIVITÉS ET NOS RÉSULTATS

Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives

Les déclarations prospectives effectuées dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 ainsi que dans le présent rapport de gestion s'appuient sur un certain nombre d'hypothèses qui, à notre avis, étaient raisonnables au moment où nous avons fait ces déclarations prospectives. Dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, nous avons décrit les principales hypothèses que nous avons formulées aux fins de la préparation des déclarations prospectives à l'égard de notre rendement financier et d'exploitation prévu pour 2010. Nous avons mis à jour certaines de nos hypothèses, ainsi que nos cibles pour 2010, afin de tenir compte du rachat d'une participation dans des poteaux à Terre-Neuve et de la vente de notre division xwave, comme il est décrit dans nos rapports de gestion des périodes intermédiaires terminées le 30 juin 2010 et le 30 septembre 2010. Ces hypothèses portent notamment sur l'économie, les marchés, les résultats financiers, l'exploitation et les transactions, et, dans leur version ainsi révisée, elles n'ont pas changé de façon importante jusqu'au 8 février 2011, sauf pour ce qui est décrit ci-après.

En formulant notre attente selon laquelle le taux de distribution annuel de Bell Aliant Inc. de 1,90 \$ par action pour 2011 représentera environ de 75 % à 85 % des flux de trésorerie disponibles, et que nous investirons 350 M\$ pour faire bénéficier plus de 600 000 foyers et entreprises de notre réseau FTTH d'ici la fin de 2012, nous avons posé certaines autres hypothèses à l'égard des marchés et de notre rendement financier pour la période commençant en 2011. Nous formulons ainsi l'hypothèse que : 1) les tendances auxquelles obéiront nos activités et notre rendement financier seront presque identiques à celles observées en 2009 et en 2010; 2) nous serons en mesure de reporter notre engagement de souscrire une obligation de payer des impôts sur les bénéfices en espèces jusqu'à la fin de 2012; 3) nous serons assujettis à des taux d'imposition sur les bénéfices qui seront d'environ 29 % en 2011 et diminueront jusqu'à 27 % d'ici 2013; et 4) les coûts liés à notre investissement dans la technologie FTTH et le rendement de cet investissement continueront de faire de cette proposition d'investissement une occasion intéressante pour nous. En plus de tous les risques et incertitudes présentés dans le communiqué de presse daté du 8 février 2011 portant sur les résultats d'exploitation pour 2010 et les cibles pour 2011 du Fonds, dans notre notice annuelle et notre rapport de gestion annuel de 2009, ainsi que dans ceux du Fonds, ces hypothèses sont assujetties à des risques et incertitudes additionnels, notamment : 1) nous pourrions ne pas pouvoir présenter à titre de déductions les pertes fiscales que nous accusons actuellement en raison d'une réévaluation, de modifications des lois ou d'une mauvaise interprétation des lois existantes; 2) les taux d'imposition des

sociétés auxquels nous serons assujettis pourraient ne pas diminuer comme l'ont annoncé précédemment les gouvernements fédéral et provinciaux; et 3) les coûts liés à notre investissement dans la technologie FTTH ou les rendements connexes pourraient changer en raison des variations des conditions du marché.

Cibles financières pour 2011

Le 8 février 2011, nous avons annoncé que nos cibles financières pour 2011 s'établissaient comme suit :

	Résultats de 2010 retraités selon les IFRS ¹	Cibles pour 2011
Produits d'exploitation	2 807 \$ millions	2 650 \$ millions - 2 750 \$ millions
BAIIA avant charge au titre des pensions de retraite	1 430 \$ millions	1 360 \$ millions - 1 400 \$ millions
BAIIA après charge au titre des pensions de retraite	1 377 \$ millions	1 300 \$ millions - 1 340 \$ millions
Dépenses en immobilisations	494 \$ millions	520 \$ millions - 560 \$ millions
Flux de trésorerie disponibles	531 \$ millions	525 \$ millions - 575 \$ millions ²
Résultat par action avant amortissement de la répartition du coût d'acquisition	non significatif	1,60 \$ - 1,80 \$

1. Les résultats retraités selon les IFRS sont non audités.

2. Hormis la cotisation volontaire au titre des régimes de retraite.

Principales hypothèses

Dans le cadre de la préparation de nos cibles financières pour 2011 et de la formulation des déclarations prospectives présentées dans le présent rapport de gestion, nous avons posé plusieurs hypothèses. Pour 2011, nous nous attendons aux évolutions suivantes :

Hypothèses relatives au marché

- a) La concurrence demeurera forte sur les marchés d'affaires et résidentiel; l'élargissement de la zone de couverture pour les services de téléphonie par câble fera passer ceux-ci de 69 %, actuellement, à un sommet de 75 % à 80 % au cours des prochaines années;
- b) La substitution par le sans-fil pour les services de voix sur IP s'accroîtra sur nos territoires, mais continuera d'être à la traîne par rapport à d'autres régions du Canada;

Hypothèses relatives aux résultats d'exploitation

- c) La diminution du nombre de nos clients des SAR sera comparable à celle enregistrée en 2010;
- d) L'accroissement net du nombre d'abonnés à nos services Internet haute vitesse sera sensiblement le même qu'en 2010;
- e) Nous investirons 350 M\$ dans la technologie FTTH entre 2011 et 2012, afin de donner accès à cette technologie à plus de 430 000 foyers et entreprises d'ici la fin de 2011, et à plus de 600 000 d'ici la fin de 2012, ce qui devrait faire progresser nos PMEC totaux pour le marché résidentiel et générer une croissance importante du nombre d'abonnés des services de télévision et des produits d'exploitation;

- f) Les produits d'exploitation tirés des services de données diminueront à un rythme semblable à celui enregistré en 2010, en raison de pressions à la baisse sur les prix et de pertes au profit de nos concurrents;
- g) Les réductions de coûts se poursuivront en 2011, mais à un rythme moins soutenu qu'au cours des dernières années;

Hypothèses relatives aux résultats financiers

- h) Nous émettrons des actions privilégiées et affecterons le produit de leur émission au financement d'une cotisation volontaire de 200 M\$ au titre des régimes de retraite et à la réduction de la dette;
- i) La charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux (charge de retraite) se situera entre 60 M\$ et 65 M\$ en 2011, en tenant compte d'un taux d'actualisation de 5,3 % et d'un taux de rendement à long terme des actifs du régime de 6,1 %, comparativement à une charge de retraite, retraitée en vertu des IFRS, d'environ 53 M\$ pour 2010;
- j) Le financement des coûts des services rendus en vertu des régimes s'élèvera entre 65 M\$ et 75 M\$ en 2011, comparativement à 69,2 M\$ en 2010. D'après nos estimations, nos besoins liés à la capitalisation du déficit des régimes de retraite se situeront entre 100 M\$ et 120 M\$ en 2011, comparativement à 86,3 M\$ en 2010, en fonction des taux d'actualisation estimatifs pour les obligations du régime au 31 décembre 2010. En plus de la cotisation volontaire prévue de 200 M\$ au titre des régimes de retraite, nous prévoyons verser une cotisation régulière au comptant de 25 M\$ à 50 M\$ au titre de la capitalisation du déficit des régimes de retraite, ce qui se rapproche de nos besoins en capitalisation selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation pour 2011;
- k) Le bénéfice imposable devrait être assujéti à un taux d'imposition des sociétés fédéral-provincial harmonisé de 29 % en 2011, lequel devrait diminuer pour s'établir à 27 % d'ici 2013, et la charge d'impôts pour 2011 devrait s'établir environ entre 130 M\$ et 140 M\$. Grâce à l'utilisation des reports en avant accumulés de pertes fiscales, le montant des impôts en espèces que nous paierons en 2011 et 2012 sera minime;
- l) Notre charge d'amortissement se situera entre 625 M\$ et 640 M\$ en 2011, compte tenu d'un amortissement des actifs incorporels d'environ 145 M\$ à 150 M\$;
- m) Les dividendes que Bell Aliant Inc. et nous versons, à titre de sociétés par actions, devraient se qualifier comme dividendes admissibles, donnant le droit aux particuliers résidents canadiens qui les reçoivent de profiter du mécanisme de majoration des dividendes et de crédit fiscal qui viendra réduire l'impôt sur les bénéfices qui serait autrement exigible.

Gestion des risques

La gestion des risques est fondamentale pour la réussite à long terme de toute entreprise. En ce qui nous concerne, le risque est défini comme le niveau d'exposition à des incertitudes que l'organisation doit comprendre et gérer efficacement, alors que nous exécutons nos stratégies visant l'atteinte de nos objectifs d'affaires et la création de valeur pour nos actionnaires. Nous avons recours à un processus intégré à l'échelle de l'entreprise pour cibler, évaluer et gérer les risques pour l'entreprise dans son ensemble.

Nous savons que nous sommes exposés à un certain nombre de risques dans le cours normal de nos activités qui pourraient avoir une incidence défavorable sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Se reporter à notre rapport de gestion et à notre notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 pour la liste des risques importants auxquels, à notre avis, nous sommes exposés. Nous n'avons pas relevé de modification importante de la nature de ces risques au cours de

2010, sauf en ce qui concerne les mises à jour présentées ci-après, et nous avons fourni des mises à jour à l'égard de notre cadre réglementaire et de notre contexte concurrentiel aux rubriques intitulées « Modifications réglementaires » et « Contexte dans lequel nous exerçons nos activités ». La liste des risques mentionnés n'est pas exhaustive étant donné qu'il peut y avoir d'autres risques dont nous n'avons pas connaissance actuellement ou qui, selon nous, n'ont actuellement pas d'incidence importante sur nos activités consolidées.

Marché des actions privilégiées

Notre capacité d'obtenir du financement au moyen de l'émission d'actions privilégiées dépend de notre capacité d'avoir accès à ce marché. Cet accès, et le coût des fonds mobilisés, dépend des conditions du marché, des perspectives pour notre entreprise et de nos cotes de crédit au moment de l'obtention des capitaux. Si nous ne sommes pas en mesure de réunir les capitaux dont nous avons besoin par l'intermédiaire du marché des actions privilégiées, à un coût acceptable, nous pourrions devoir modifier nos plans et choisir soit de ne pas verser la cotisation volontaire prévue au titre des régimes de retraite, soit de la financer au moyen d'autres sources de capital. Ces mesures pourraient avoir une incidence défavorable sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation futurs ou nos flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Les termes « BAIIA » (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement), « liquidités distribuables normalisées », « liquidités distribuables » et « flux de trésorerie disponibles » n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR du Canada. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs assujettis. Nous présentons le BAIIA, les liquidités distribuables normalisées, les liquidités distribuables et les flux de trésorerie disponibles uniformément d'une période à l'autre.

BAIIA

Nous définissons le BAIIA comme les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation; par conséquent, ce terme désigne le bénéfice d'exploitation avant l'amortissement, la réduction de valeur des actifs incorporels à durée de vie limitée, les frais de restructuration et autres frais, et la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux. Le bénéfice d'exploitation est calculé avant déduction des intérêts et des impôts.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du bénéfice d'exploitation et du BAIIA sur une base consolidée :

Pour les périodes terminées les 31 décembre (en millions de dollars)	Trimestres		Périodes de douze mois ¹	
	2010	2009 ¹	2010	2009
Bénéfice net (perte nette)	(740,0) \$	92,6 \$	(497,1) \$	356,2 \$
Ajouter :				
Autres charges	0,7	0,4	14,0	13,2
Intérêts débiteurs	41,4	41,9	162,3	158,4
Économie d'impôts futurs	(201,4)	(23,7)	(216,5)	(55,6)
Part des porteurs sans contrôle	(500,7)	30,7	(401,4)	134,9
Perte nette liée aux activités abandonnées	4,8	3,9	5,9	14,6
Bénéfice (perte) d'exploitation	(1 395,2) \$	145,8 \$	(932,8) \$	621,7 \$
Ajouter :				
Amortissement	177,7	182,9	703,9	709,5
Réduction de la valeur des actifs incorporels à durée de vie limitée	1 540,7	-	1 540,7	-
Frais de restructuration et autres frais	13,0	15,8	29,1	41,4
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	22,3	20,3	88,7	84,9
BAIIA	358,5 \$	364,8 \$	1 429,6 \$	1 457,5 \$

1. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées des activités de notre division xwave.

Nous utilisons le BAIIA, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes avant l'incidence des intérêts, des impôts, de l'amortissement, de la réduction de valeur des actifs incorporels à durée de vie limitée, des frais de restructuration et autres frais, et de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux. Nous excluons l'amortissement, la réduction de valeur des actifs incorporels à durée de vie limitée et la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux, étant donné que ces éléments sont principalement fonctions des méthodes comptables et des hypothèses utilisées par une société ainsi que de facteurs hors exploitation comme le coût historique des dépenses en immobilisations et des actifs incorporels et le rendement de l'actif des régimes de retraite d'une société. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une incidence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une représentation fautive de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise.

Le BAIIA permet une comparaison uniforme de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer notre capacité de payer les intérêts sur notre dette, d'effectuer des distributions aux porteurs de parts et de respecter nos autres obligations de paiement, et comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications. Le BAIIA ne doit pas être confondu avec le bénéfice net ou le bénéfice d'exploitation, qui sont les mesures définies par les PCGR du Canada les plus comparables. La marge du BAIIA est définie comme le BAIIA en pourcentage de nos produits d'exploitation.

Liquidités distribuables normalisées et liquidités distribuables

Les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables sont deux mesures des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation qui peuvent être disponibles aux fins de distribution. Nous calculons les liquidités distribuables normalisées à partir des flux de trésorerie selon les directives de l'ICCA qui s'appuient sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, auxquels nous ajoutons ou desquels nous déduisons tout élément qui a une incidence sur les flux de trésorerie :

- i) les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation découlant des activités abandonnées et du Fonds, étant donné qu'ils correspondent à des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation non liés à nos activités poursuivies qui sont disponibles aux fins de distribution;
- ii) les dépenses en immobilisations.

Les lignes directrices de l'ICCA en matière de calcul des mesures des liquidités distribuables normalisées comprennent également des déductions à l'égard de toute limitation imposée sur le montant des distributions en espèces découlant du respect des restrictions en vertu des clauses financières à la date du calcul. Nos conventions de crédit nous empêchent uniquement d'effectuer des distributions excédant les liquidités distribuables au cours du dernier exercice si notre cote de crédit a baissé et n'est plus de qualité supérieure. Puisque notre cote fait partie de la catégorie de qualité supérieure, nous ne sommes assujettis à aucune restriction semblable.

Afin de déterminer nos liquidités distribuables, nous apportons en outre des ajustements à nos liquidités distribuables normalisées pour tenir compte des éléments suivants :

- i) les éléments d'exploitation financés à même les réserves de liquidités ou les emprunts, tels que les variations du fonds de roulement, la capitalisation du déficit des régimes de retraite, les frais de restructuration, et les impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie qui dépassent les niveaux normalisés;
- ii) les charges d'impôts exigibles (les économies d'impôts) que nous avons rajoutées (ou déduites), puisque nous avons mis en place des stratégies fiscales afin de nous assurer qu'elles ne sont pas à payer (à recevoir) en espèces;
- iii) les autres éléments de la variation du fonds de roulement qui ne devraient pas générer de flux de trésorerie réels, actuels ou futurs.

Tous ces ajustements aux fins du calcul des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables figurent dans nos états financiers consolidés ou dans nos livres de comptes, ou dans les états financiers consolidés ou dans les livres de comptes du Fonds, à l'exception de l'ajustement de normalisation visant les impôts sur le capital. Ce dernier ajustement est un calcul faisant appel au jugement de la direction à l'égard de l'estimation des impôts sur le capital que nous paierons lorsque les modifications des futurs taux d'imposition entreront en vigueur. Nous avons présumé que le capital demeurerait stable et que toutes les réductions ou éliminations d'impôts sur le capital provinciaux précédemment annoncées par l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse seraient adoptées à l'avenir. À l'heure actuelle, toutes ces provinces ont annoncé l'élimination progressive des impôts sur le capital dans leurs budgets précédents. Par conséquent, le calcul des liquidités distribuables ne comprend aucun impôt sur le capital ayant un effet sur la trésorerie. Les taux d'imposition réels pourraient se révéler considérablement différents, puisqu'ils sont assujettis aux futures lois fiscales adoptées.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables :

Pour les périodes terminées les 31 décembre (en millions de dollars)	Trimestres		Périodes de douze mois ¹	
	2010	2009 ¹	2010	2009
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	312,7 \$	327,2 \$	1 028,5 \$	1 126,4 \$
Ajouter (déduire) :				
Liquidités distribuables normalisées liées aux activités abandonnées	(12,2)	1,5	(22,6)	(7,1)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation du Fonds	(0,8)	(0,8)	(3,7)	(15,8)
Dépenses en immobilisations	(162,0)	(120,0)	(494,0)	(462,4)
Liquidités distribuables normalisées	137,7 \$	207,9 \$	508,2 \$	641,1 \$
Ajouter (déduire) :				
Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts :				
Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement)	(56,4)	(67,8)	48,6	(19,8)
Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement) du Fonds	(0,1)	-	0,3	11,8
Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement) et des autres éléments hors trésorerie liés aux activités abandonnées	12,8	(1,8)	24,2	9,4
Capitalisation du déficit des régimes de retraite	28,2	25,3	86,3	73,8
Frais de restructuration	12,6	13,7	27,9	37,6
Impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie dépassant les niveaux normalisés	1,1	0,6	4,2	6,3
Autres ajustements :				
Économie d'impôts exigibles	0,2	-	3,1	(2,0)
Autres éléments sans effet sur la trésorerie liés aux variations du fonds de roulement	4,2	4,6	7,7	15,2
Liquidités distribuables	140,3 \$	182,5 \$	710,5 \$	773,4 \$

1. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées des activités de notre division xwave.

Le calcul des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables a été effectué à partir d'hypothèses raisonnables et justifiables qui reflètent tous nos plans, compte tenu du jugement de la direction à l'égard de la conjoncture économique la plus probable. Les résultats réels pourraient différer considérablement des hypothèses utilisées pour les informations prospectives.

Les liquidités distribuables générées au cours d'une période donnée constituent l'une des principales mesures de notre rendement financier. Nous utilisons les liquidités distribuables, entre autres mesures, pour évaluer le rendement financier de nos activités courantes. Nous présentons les liquidités distribuables normalisées pour nous conformer aux lignes directrices de l'ICCA à l'intention des fiduciaires.

de revenu et des entités intermédiaires. Ces mesures ne doivent pas être considérées comme des mesures de la liquidité ni comme des mesures de remplacement de mesures comparables établies conformément aux PCGR du Canada. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent les liquidités distribuables pour évaluer notre capacité et celle du Fonds de procurer un rendement soutenu aux porteurs de parts. Les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables ne doivent pas être confondues avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, qui sont la mesure financière définie par les PCGR du Canada la plus comparable.

À titre de société par actions et d'émetteur assujéti à compter de 2011, nous ne calculerons ni n'utiliserons plus les liquidités distribuables ni les liquidités distribuables normalisées.

Flux de trésorerie disponibles

À compter de 2011, la politique de dividende de Bell Aliant Inc. aura pour cible un taux de distribution de 75 % à 85 % des flux de trésorerie disponibles. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer notre capacité à verser des dividendes aux actionnaires, à payer les intérêts sur notre dette et à respecter nos autres obligations de paiement, et comme outil d'évaluation commun dans notre secteur.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, moins les dépenses en immobilisations. Étant donné que nos activités ont soutenu en définitive les distributions aux porteurs de parts du Fonds, et qu'elles soutiendront dorénavant les distributions aux actionnaires de Bell Aliant Inc., les flux de trésorerie disponibles combinent notre rendement au chapitre des liquidités et celui du Fonds pour le trimestre et la période de douze mois terminés les 31 décembre 2010 et 2009. Nous pourrions présenter les flux de trésorerie disponibles, compte tenu et compte non tenu des variations du fonds de roulement, au cours d'une même période, car ces variations peuvent être importantes selon le moment où sont enregistrés ces flux de trésorerie au cours de l'exercice ou d'un exercice à l'autre.

Les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être confondus avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation qui sont la mesure financière définie par les PCGR du Canada la plus comparable.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles :

<i>Pour les périodes terminées les 31 décembre</i> <i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres		Périodes de douze mois ¹	
	2010	2009 ¹	2010	2009
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	312,7 \$	327,2 \$	1 028,5 \$	1 126,4 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du Fonds	(0,8)	(0,8)	(3,7)	(15,8)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	311,9	326,4	1 024,8	1 110,6
Dépenses en immobilisations	(162,0)	(120,0)	(494,0)	(462,4)
Flux de trésorerie disponibles	149,9 \$	206,4 \$	530,8 \$	648,2 \$

1. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées des activités de notre division xwave.